

Bureau du Conseil d'administration

Procès-Verbal

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE MARDI 19 NOVEMBRE 2024 À 9 H 30, S'EST RÉUNI LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT - MAINE-ET-LOIRE HABITAT

Présents :

Messieurs	Alain MAINGOT (Président)	Représentant du Conseil départemental
	Gilles LEROY (Vice-Président)	Représentant du Conseil départemental
Mesdames	Natacha POUPET-BOURDOULEIX	Représentante du Conseil départemental
Madame	Elisabeth MARQUET	Désignée par le Conseil départemental
	Mireille POILANE	Désignée par le Conseil départemental
Monsieur	Franck LEMESLE	Représentant des locataires CGL (suppléant)

Excusée avec pouvoir :

Sandrine LION	Désignée par le Conseil départemental (donne pouvoir à M. MAINGOT)
---------------	---

Assistaient également à la séance :

Messieurs	Laurent COLOBERT	Directeur général de l'office
	Benoît RATIER	Directeur général adjoint de l'office

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024.....	4
➤ AMÉNAGEMENT – DÉVELOPPEMENT.....	6
◆ DEMANDES / ENGAGEMENTS DE PROJETS – ABANDONS OU DÉCONSTRUCTIONS.....	6
✓ Engagement des opérations nouvelles.....	6
1°) - Opérations soumises pour engagement à l'examen de la Commission d'investissements :	
- BAUGÉ (Commune déléguée de BAUGÉ-EN-ANJOU) - La Noue - 19 logements	
- LONGUÉ-JUMELLES - Ancien hôpital (partie logements) - rue du Dr Tardif 33 logements	
- MONTREUIL-BELLAY - VEFA BOUTILLET - Bd de l'Ardillier - 11 logements	
- SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE (Commune déléguée de LOIRE-AUTHION) - rue du Port la Vallée - La Minoterie - 47 logements	
2°) Opérations soumises à un nouvel examen de la commission d'investissement suite à des modifications entrainant une mise à jour du programme	
- TIERCÉ - rue de Longchamp - Tr. 1899	
◆ PROGRAMMATION	12
✓ Situation de la programmation 2024.....	12
◆ ACQUISITIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES	14
✓ Nouveaux dossiers.....	14
- ALLONNES - rue Albert Pottier - Tr. 1903/1905	
- BAUGÉ (Commune déléguée de BAUGÉ-EN-ANJOU) - Avenue de Paris - ilots 1 et 6 Tr. 1987/1988	
- BAUGÉ (commune déléguée de BAUGÉ-EN-ANJOU) - La Noue – Tr. 1941	
- CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE – Lotissement « Moulin de la Grande Vigne » - Tr. 1959	
- CHANZEAUX (commune déléguée de CHEMILLÉ-EN-ANJOU) – Rue du Soleil Levant – Tr. 1969	
- SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE (commune déléguée de LOIRE-AUTHION) – Rue d'Anjou – Rue du Port Vallée - Tr.1947	
- LA SALLE-DE-VIHIERS (Commune déléguée de CHEMILLÉ-EN-ANJOU – Lotissement La Colline - Tr. 1914	
- VERNANTES – ZAC de la Dustrie – Tr. 1984/1985 : convention de participation financière	
◆ MARCHÉS TRAVAUX/SERVICES-CONTRATS /CONVENTIONS.....	30
✓ ÉCOUFLANT – Square des Cormorans - Tr. 1856n1 : Passage en pertes.....	30
✓ DOUÉ-LA-FONTAINE (commune déléguée de DOUÉ-EN-ANJOU) – St Exupéry - Tranches : 1764 - logements 0618 - agence, 1858 – brasserie et cellule : Passage en perte.....	31
✓ Recensement des achats publics	32

➤ GESTION PATRIMONIALE.....	34
◆ VENTE DE LOGEMENTS PARC ANCIEN.....	34
✓ Validation prix de vente de logements du patrimoine pour 2025 et actualisation des prix pour certains ensembles.....	34
✓ VALANJOU (commune déléguée de CHEMILLÉ-EN-ANJOU) – Levée d’interdiction de vente d’un logement.....	45
◆ CESSIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES	46
✓ Nouveaux dossiers.....	46
- BAUGÉ (commune déléguée de BAUGÉ-EN-ANJOU – Rue de la Résistance – Quartier « Les Brisées » - Tr. 1678	
- CANDÉ - gendarmerie - 2 Boulevard de l’Erdre – Tr. 1949 : Echange parcellaire	
- SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY (commune déléguée de MAUGES-SUR-LOIRE) – Allée des Rainettes - Tr. 1811 : Echange parcellaire	
- SAINT-PIERRE-MONTLIMART (commune déléguée de MONTREVAULT-SUR-ÈVRE) – Les Glycines - Tr. 1741 : échange parcellaire	
◆ MAINTENANCE – MARCHÉ TRAVAUX/SERVICES – CONTRATS/CONVENTIONS	53
✓ MONTREUIL BELLAY - Abandons de l’étude paysagère sur les sites 0103-0104-0164.....	53
➤ GESTION LOCATIVE.....	54
◆ LOGEMENTS FAMILIAUX – DÉPENSES	54
✓ Attribution de bons de fournitures aux locataires	54
◆ STRUCTURES D’HÉBERGEMENT.....	58
✓ AVRILLÉ – Foyer d’accueil médicalisé « La Fauvetterie » (Tr. 0511) : avenant n° 7 à la convention de gestion suite travaux d’amélioration.....	58
◆ STRUCTURES LOCATIVES.....	61
✓ LES PONTS DE CÉ – Résidence autonomie « Les Champs Fleuris » (Tr. 0171, 0780 et 0171R2) : travaux suite à la garantie de parfait achèvement.....	61
✓ SOMLOIRE – Gestion des Logis de l’Ouère (Tr. 1551) : convention de location.....	63

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024

- Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024
- Engagement des opérations nouvelles
 - ✓ Opérations soumises pour engagement à l'examen de la Commission d'investissements :
 - BAUGÉ (commune délégué de Baugé en Anjou) - Rue du Dr Zamenhof - Habitat inclusif avec l'association GEM - 9 logements
 - LA POMMERAYE - VEFA PIERREVAL - résidence autonomie
 - LES PONTS-DE-CÉ - l'Arche de la Clairière
 - SEICHES-SUR-LE-LOIR - Tr. 2013 - Esprit Béguinage - 19 logements
 - VARENNES-SUR-LOIRE - convention AMO - rue de la Loire - extension maison médicale + cabinet dentaire
- Situation de la programmation 2024
- Acquisitions foncières et immobilières
 - CHANZEAUX (commune délégué de Chemillé en Anjou) - Tr. 1969 : convention de participation financière
 - CHAZÉ-HENRY (commune déléguée d'Ombree d'Anjou) - Tr. 0782
 - JUIGNÉ-SUR-LOIRE (commune déléguée des Garennes sur Loire) - VEFA - Tr. 2007
 - MAULÉVRIER - Tr. 1935 : convention de conduite d'opération et convention de partenariat
 - LA POMMERAYE (commune déléguée de Mauges sur Loire) - Tr. 1927
 - POUANCÉ (commune déléguée d'Ombree d'Anjou) - Tr. 1766/1767
 - SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE (commune déléguée de Gennes Val de Loire) - Tr. 1992 : convention de participation financière
 - SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE - Tr. 1878N1N2
 - SEICHES-SUR-LE-LOIR - Tr. 2013 (Béguinage) : protocole d'accord et convention de location
- CHEFFES-SUR-SARTHE - Tr. 1769 – Rue de la Frairie : Convention de participation financière
- LA POSSONNIÈRE – Rue de Landeronde - Tr. 1883-1885-1886-5210 : Convention de partenariat de gestion locative de 4 locaux tertiaires
- SAINT BARTHÉLÉMY D'ANJOU – Rue Chanteclerc – Convention de groupement de commande MLH/JAXED
- SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES (commune déléguée de SÈVREMOINE) – Tr. 1867 démolition d'un ancien SPAR et construction de 16 logements locatifs : protocole d'accord pour servitude d'échelle
- VARENNES-SUR-LOIRE – 8 rue de la Loire : extension de la maison de santé et réalisation d'un cabinet dentaire : Conventions de conduite d'opération

- Recensement des achats publics
- Validation prix de vente de logements du patrimoine pour 2024
- DAUMERAY (commune déléguée de Morannes-sur-Sarthe) Tr. 0690/0010 – 15 rue de La Caillère : révision du prix de vente
- THORIGNÉ-D'ANJOU (Tr. 0684/0002) - 19b rue de la Harderie : Révision du prix de vente
- CHEMILLÉ (commune déléguée de CHEMILLÉ-EN-ANJOU) – Cession d'une maison (BCA du 21/11/2023)
- AVRILLÉ (Tr. 1422) - agrandissement de l'agence suite au renforcement des effectifs et demande de dé-conventionnement d'un logement
- TRÉLAZÉ (Tr. 1548) – surconsommation d'eau chaude
- Attribution de bons de fournitures aux locataires
- LE LION D'ANGERS – Entretien des espaces extérieurs de la maison de santé (Tr. 1973) : convention de partenariat
- MOZÉ-SUR-LOUET – Résidence autonomie « Les Jonchères » (Tr. 0391) : avenant n° 11 à la convention de gestion pour diminution du taux de provision
- LES ROSIERS-SUR-LOIRE (commune déléguée de GENNES-VAL-DE-LOIRE – Résidence autonomie « Les Fontaines » (Tr. 0141) : remplacement sèche serviettes

Délibération : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ AMÉNAGEMENT – DÉVELOPPEMENT

◆ DEMANDES / ENGAGEMENTS DE PROJETS – ABANDONS OU DÉCONSTRUCTIONS

✓ Engagement des opérations nouvelles

Des opérations ayant déjà été engagées par le Bureau ont fait l'objet d'un nouvel avis favorable de la Commission d'Investissement.

Il vous est demandé de vous prononcer sur la liste ci-après, complétée des fiches détaillées par opération, ainsi que sur les opérations avec une mise à jour du programme

1°) - Opérations soumises pour engagement à un nouvel examen de la Commission d'investissements :

Caractéristiques principales			
Commune	Adresse	Nbre de lgts	Date de la Commission d'investissements
BAUGÉ Commune déléguée de Baugé-en-Anjou	La Noue	19	09.10.2024
LONGUÉ-JUMELLES	Ancien hôpital (partie logements) Rue du Dr Tardif	33	09.10.2024
MONTREUIL-BELLAY	VEFA BOUTILLET Bd de l'Ardillier	11	09.10.2024
SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE Commune déléguée de Loire-Authion	Rue du port la Vallée La Minoterie	47	09.10.2024

Délibération : le Bureau du Conseil d'administration après avoir pris connaissance des opérations présentées donne son accord pour leur engagement.

Nombre d'habitants	3689
Commune nouvelle	11829
Parc Maine et Loire Habitat	219
Commune nouvelle	299
Tous bailleurs	632

Délégué CD49
Zone de loyer 3

Synthèse des demandes (choix 1 2 3)

Commune nouvelle : BAUGE EN ANJOU				
T.I	T.II	T.III	T.IV	T.V et +
17	68	82	22	9
Commune déléguée : BAUGE				
15	63	73	19	7

Détail du projet de construction

	PLUS	PLAI-R	PLAI-A	PLS
Individuel	3			
Collectif	8	8		
Total logts	19 (12 T.II + 7 T.III)			
Nombre de logements labellisés VSA				
3 garages incorporés +16 places de parking + 11 jardins avec abris de jardins + 8 balcons				

Caractéristiques foncières

Démolition de logements **NON**
Secteur sauvegardé **NON** Risques naturels **NON**
Topo. Prononcée **NON** Exposition aux bruits **NON**
Fondations spéciales/Aménagements adaptés **NON**

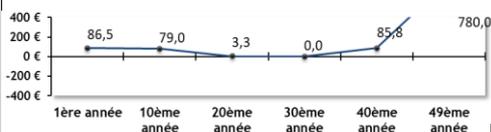
Foncier

Coût d'acquisition HT	100 000 €
Coût d'acquisition par logement HT	5 263 €

PLAN MASSE DU PROJET



Résultat de trésorerie cumulé (K €)



Stade d'avancement : Engagement

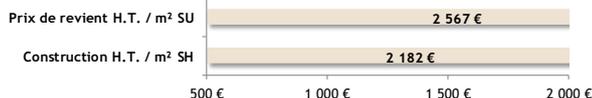


Données financières

Dépenses TTC		
	Logements	Tertiaires
Construction	2 175 482 €	
Prestations intellectuelles	191 799 €	
Foncier	793 316 €	
Total	3 160 597 €	
Total prix de revient	3 160 597 €	

Financement	en %	taux	durée
Prêts 40 et 50 ans CDC	2 006 873 €	63,50%	
Prêts Booster PHB CDC		1,76%	40 Ans
Prêts 1%	50 000 €	1,58%	0,75%
Prêts Libres		3,40%	30 Ans
Subventions Etat et Délégué	69 100 €	2,19%	
Subvention communale			
Autres subventions			
Fonds propres nets	1 034 624 €	32,74%	
Titres participatifs			
Total financement	3 160 597 €		

Ratios



Fonds propres par logement

Fonds propres
54 454 €

Exemple de Loyers

Type		Nature	Surface Utile	Loyer mensuel logement	Application RLS loyer principal	Stationnements	Jardins	Terrasses	Celliers	Loyer total RLS
T2	Collectif		54,75	360,26	343,33	15,00	10,00		5,00	373,33
T3	Collectif		65,99	434,21	413,80	15,00	10,00		5,00	443,80
T3	Individuel		70,00	443,10	422,27	45,00	10,00		5,00	482,27
PLAI										
T2	Collectif		54,90	324,46	309,21	10,00	7,00			326,21
T3	Collectif		67,37	398,16	379,45	10,00				389,45

Avis des Commissions travaux

Date	Avis	Observations
24/05/2022	Engagement	19 logements Ratio prix revient HT/m² SU : 2 043 € Ratio coût construction HT/m² SH : 1 612 € Fonds propres : 34 700 /logt Revente des 3 pavillons à 25 ans
22/05/2024	Engagement (MAJ des coûts)	19 logements Ratio prix revient HT/m² SU : 2 486 € Ratio coût construction HT/m² SH : 2 167 € Fonds propres : 50 970€/logt
09/10/2024	Engagement - Modification prix acquisition	

Nombre d'habitants	6831
Parc Maine et Loire Habitat	199
Autres bailleurs	619

Déléataire CD49
Zone de loyer 3

Synthèse des demandes (choix 1 2 3)

T.I	T.II	T.III	T.IV	T.V et +
7	48	74	26	9

Détail du projet de construction

	PLUS	PLAI-R	PLAI-A	PLS
Individuel				
Collectif	17	16		
Total logts	33 (18 T.II + 15 T.III)			
Nombre de logements labellisés VSA				

33 places de parking + 11 jardins et abris de jardin + 22 balcons

Caractéristiques foncières

Démolition de logements **OUI**
Démolition de logements appartenant à MLH **NON**
Secteur sauvegardé **OUI** Risques naturels **RADON**
Topo. Prononcée **NON** Exposition aux bruits **NON**
Fondations spéciales/Aménagements adaptés **OUI**

Foncier

Cœur de bourg

Coût d'acquisition HT	280 500 €
Coût d'acquisition par logement HT	8 500 €

PLAN MASSE DU PROJET



Résultat de trésorerie cumulé (K €)



Stade d'avancement : Engagement

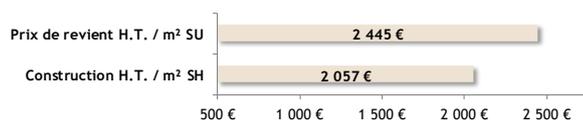


Données financières

Dépenses TTC		
	Logements	Tertiaires
Construction	3 209 868 €	
Prestations intellectuelles	482 010 €	
Foncier	1 240 428 €	
Total	4 932 306 €	
Total prix de revient	4 932 306 €	

Financement	en %	taux	durée
Prêts 40 et 50 ans CDC	2 880 059 € 58,39%		
Prêts Booster PHB CDC		1,76%	40 Ans
Prêts 1%	100 000 € 2,03%	0,75%	40 Ans
Prêts Libres		3,40%	30 Ans
Subventions Etat et Déléataire	136 900 € 2,78%		
Subvention communale			
Autres subventions	202 500 € 4,11%		
Fonds propres nets	1 612 847 € 32,70%		
Titres participatifs			
Total financement	4 932 306 €		

Ratios



Fonds propres par logement

Fonds propres
48 874 €

Exemple de Loyers

Marges locales pour le calcul du loyer 14,00% RE2020
Valeur 01/01/24

PLUS		Surface Utile	Loyer mensuel logement	Application RLS loyer principal	Stationnements	Celliers	Loyer total RLS
Type	Nature						
T2	Collectif	47,50	307,33	292,89	15,00	5,00	312,89
T3	Collectif	65,50	423,79	403,87	15,00		418,87
PLAI							
T2	Collectif	47,50	273,60	260,74	10,00		270,74
T3	Collectif	67,00	385,92	367,78	10,00		377,78

Avis des Commissions travaux

Date	Avis	Observations
12/09/2023	Convention d'A.M.O. - Avis favorable	
09/10/2024	Engagement - Avis favorable	Les membres de la commission demandent une optimisation des coûts par la mutualisation avec Podhelia

Nombre d'habitants	3726
Parc Maine et Loire Habitat	374
Autres bailleurs	408

Déléataire CD49 Zone de loyer 3

Synthèse des demandes (choix 1 2 3)

T.I	T.II	T.III	T.IV	T.V et +
6	36	51	23	2

Détail du projet de construction

	PLUS	PLAI-R	PLAI-A	PLS
Individuel	6	5		
Collectif				
Total logts	11 (3 T.III + 8 T.IV)			
Nombre de logements labellisés VSA				

11 garages incorporés + 11 jardins

Caractéristiques foncières

Démolition de logements **Non**
 Secteur sauvegardé **OUI** Risques naturels **ARGILE**
 Topo. Prononcée **NON** Exposition aux bruits **NON**
 Fondations spéciales/Aménagements adaptés **NON**

Prix d'acquisition

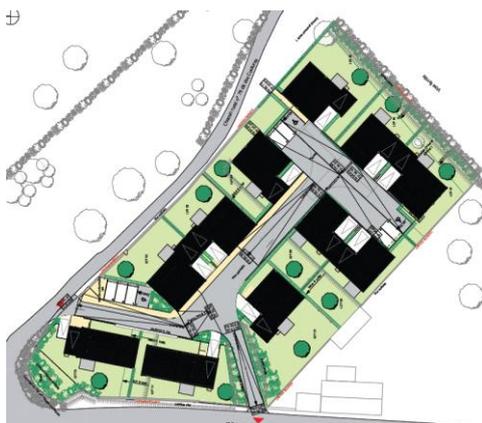
Cœur de bourg

Aménageur : Bouttillet

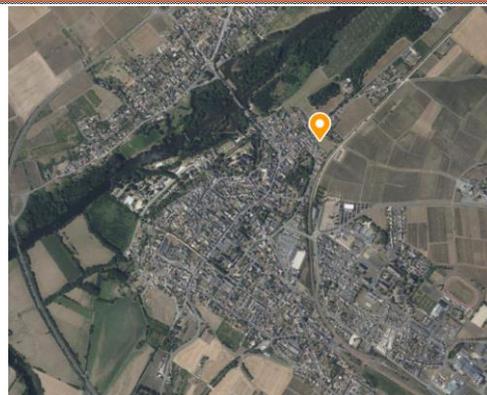
VEFA	
Shab	837,30 m2
Prix d'achat HT	1 866 149,12 €
Prix au m²/shab	2 228,77 €

Coût d'acquisition HT	373 230 €
Coût d'acquisition par logement HT	33 930 €

PLAN MASSE DU PROJET



Stade d'avancement : Engagement



Données financières

Dépenses TTC Taux réduit		
	Logements	Tertiaires
Construction	1 629 724 €	
Prestations intellectuelles		
Foncier	443 388 €	
Total	2 073 111 €	
Total prix de revient	2 073 111 €	

Financement		en %	taux	durée
Prêts 40 et 50 ans CDC	1 704 715 €	82,23%		
Prêts Booster PHB CDC			1,76%	40 Ans
Prêts 1%	30 000 €	1,45%	0,75%	40 Ans
Prêts Libres			3,40%	30 Ans
Subventions Etat et Déléataire	45 000 €	2,17%		
Subvention communale				
Autres subventions	9 000 €	0,43%		
Fonds propres nets	284 396 €	13,72%		
Titres participatifs				
Total financement	2 073 111 €			

Fonds propres par logement

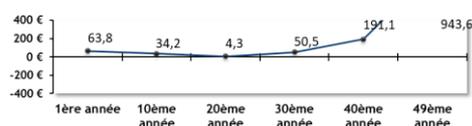
25 854 €

Exemple de Loyers

Marges locales pour le calcul du loyer 13,00% RE2020
 Valeur 01/01/24

PLUS		Surface Utile	Loyer mensuel logement	Application RLS loyer principal	Stationnements	Jardins	Loyer total RLS
Type	Nature						
T4	Individuel	84,04	521,89	497,36	45,00	10,00	552,36
PLAI							
T3	Individuel	69,01	388,53	370,27	40,00	7,00	417,27
T4	Individuel	84,10	473,48	451,23	40,00	7,00	498,23

Résultat de trésorerie cumulé (K €)



Avis de la commission d'investissements

Date	Avis	Observations
26/04/2023	Engagement - avis favorable	Prix d'achat HT/m² : 1 900€
09/10/2024	Engagement - avis favorable	Prix d'achat HT/m² : 2 227,77€ Après vérification, une erreur dans le calcul du prix d'achat au m² s'est produite dans le bilan financier présenté lors de la commission. Le prix a été estimé à 2 227,77 €/m² au lieu de 2 228,77 €/m², une information a été faite aux membres de la commission

Nombre d'habitants	2416
Commune nouvelle	15902
Parc Maine et Loire Habitat	42
Commune nouvelle	300
Tous bailleurs	520

Déléguataire ALM
Zone de loyer 2

Synthèse des demandes (choix 1 2 3)

Commune nouvelle : LOIRE AUTHION				
T.I	T.II	T.III	T.IV	T.V et +
6	68	118	41	8
Commune déléguée : ST MATHURIN SUR LOIRE				
2	19	30	12	3

Détail du projet de construction

	PLUS	PLAI-R	PLAI-A	PLS
Individuel				
Collectif	27	20		
Total logts	47 (2 T.I BIS+19 T.II+20 T.III+6 T.IV)			
Nombre de logements labellisés VSA				
12 places de parking + 34 garages superstructure + 21 terrasses + 25 balcons				

Caractéristiques foncières

Démolition de logements **OUI**
 Démolition de logements appartenant à MLH **NON**
 Secteur sauvegardé **OUI** Risques naturels **PPRI**
POLLUTION Exposition aux bruits **OUI**

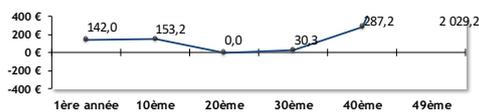
Foncier

Cœur de bourg	
Coût d'acquisition HT	435 782 €
Coût d'acquisition par logement HT	9 272 €

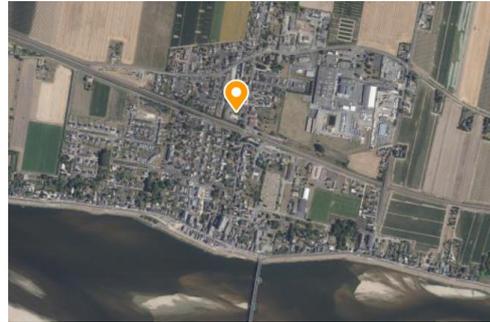
PLAN MASSE DU PROJET



Résultat de trésorerie cumulé (K €)



Stade d'avancement : Engagement

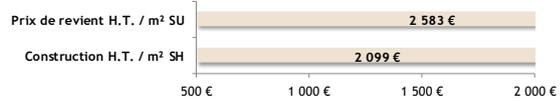


Données financières

Dépenses TTC Taux réduit	
	Logements
Construction	5 241 706 €
Prestations intellectuelles	701 248 €
Foncier	2 030 363 €
Total	7 973 317 €
Total prix de revient	7 973 317 €

Financement	en %	taux	durée
Prêts 40 et 50 ans CDC	4 765 985 €	59,77%	
Prêts Booster PHB CDC		1,76%	40 Ans
Prêts 1%	140 000 €	1,76%	0,75%
Prêts Libres		3,40%	30 Ans
Subventions Etat et Déléguataire	127 300 €	1,60%	
Subvention communale	115 000 €	1,44%	
Subvention ALM	295 000 €	3,70%	
Recette revente ex bureau Terrena	40 000 €	0,50%	
Fonds propres nets	2 090 033 €	26,21%	
FONDS FRICHE	400 000 €	5,02%	
Total financement			7 973 317 €

Ratios



Fonds propres par logement



Exemple de Loyers

Marges locales pour le calcul du loyer : 9,00% RE 2020

Valeur 01/01/24

PLUS		Surface Utile	Loyer mensuel logement	Application RLS loyer principal	Stationnements	Loyer total RLS
Type	Nature					
T1 BIS	Collectif	34,50	219,08	208,78	30,00	238,78
T2	Collectif	49,50	314,33	299,56	30,00	329,56
T3	Collectif	67,00	425,45	405,45	30,00	435,45
T4	Collectif	87,50	555,63	529,52	30,00	559,52
PLAI						
T1 BIS	Collectif	34,50	200,10	190,70	10,00	200,70
T2	Collectif	47,00	272,60	259,79	10,00	269,79
T3	Collectif	67,00	388,60	370,34	25,00	395,34

Avis des Commissions travaux

Date	Avis	Observations
14/12/2022	Engagement - Avis favorable	47 logements collectifs + 1 garderie Ratio prix revient HT/m² SU : 2 293 € Ratio coût construction HT/m² SH : 1 851 € Fonds propres : 30 000/logt
09/10/2024	Engagement - Avis favorable modification de programme, suppression de la garderie et actualisation du prix d'acquisition	Les membres de la commission expriment des réserves concernant la construction en zone PPRI, en particulier pour la réalisation des parkings et précisent que Maine-et-Loire Habitat réalise ce programme à la demande de la commune.

2°) - Opérations soumises à un nouvel examen de la Commission d'investissements suite à des modifications entraînant une mise à jour du programme :

MODIFICATIONS ET MISES A JOUR DE PROGRAMMES

Programme	Nbre de logts + financement	Modification / mise à jour	Engagement précédent					Actualisation commission du 04/09/2024					
			Prix de revient TTC	Coût Acquisition HT	Ratio prix de revient HT/m ² SU	Coût de construction HT/m ² SH	Montant Fonds propres/ logt	Observation	Prix de revient TTC	Coût Acquisition HT	Ratio prix de revient HT/m ² SU	Coût de construction HT/m ² SH	Montant Fonds propres
TIERCE Rue de Longchamp Tr. 1899	4 logements collectifs 2 PLUS + 2 PLAI	6 logements collectifs 3 PLUS + 3 PLAI	520 197 €	€ symbolique	2 103 €	1 645 €	24 859 €	Démolition charge commune	873 033 €	€ symbolique	2 469 €	2 007 €	48 048 €

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ AMÉNAGEMENT – DÉVELOPPEMENT

◆ PROGRAMMATION

✓ Situation de la programmation 2024

La programmation a été validée lors de la séance du Bureau du Conseil d'administration du 23 janvier 2024 et actualisée au bureau du Conseil d'Administration du 17 septembre 2024 à 478 logements.

Compte tenu de l'avancement des dossiers, il apparaît nécessaire de :

Reporter les opérations suivantes :

- **MONTREUIL-BELLAY** – VEFA Boulevard de l'Ardillier (Tr. 1926) - Acquisition de 11 logements

Modifier l'opération suivante :

- **SEICHES-SUR-LE-LOIR** – L'Orée du Parc (Tr. 1931) - 17 logements - Modification du financement : 6 PLUS – 4 PLAI – 7 PLS

A partir de ces éléments, la programmation actualisée est portée du 478 à 467 logements détaillés ci-après.

Vous voudrez bien délibérer sur la programmation 2024.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration, après avoir pris connaissance des modifications présentées, donne son accord pour actualiser la programmation à 467 logements.

Programmation demandes de financement 2024

Offre nouvelle locative

Commune nouvelle	Commune	EPCI	Libellé opération	Tranche	Collectif Individuel	Total locatif	PLUS	PLAI-R	PLAI C	PLS
Angers Loire Métropole						15	5	4	2	4
SAINT LEGER DE LINIERES	SAINT LEGER DES BOIS	1	Lotissement du Toulonnet - Rue du Pâtis	1940	C	15	5	4	2	4
Conseil Départemental						452	229	125	40	58
BAUGE EN ANJOU	BAUGE	7	La Noue Rue du Cdt Georges Chiniard	1941	C 16 - 1 3	19	11	6	2	
BAUGE EN ANJOU	BAUGE	7	Avenue de Paris - Ilot 1	1987	C	8	4	2	2	
BAUGE EN ANJOU	BAUGE	7	Avenue de Paris - Ilot 6	1988	C	41	24	17		
BELLEVIGNE EN LAYON	CHAMP SUR LAYON AA	3	Rue des Charms / Rue des Sorbiers	1609	I	10	10			
	CHAMPTOCE SUR LOIRE	3	Lotissement Moulin de la Grande Vigne	1959	C 8 - 1 4	12	7	3	2	
LES HAUTS D'ANJOU	CHATEAUNEUF SUR SARTHE	9	Rue du Cable	1863	C	26	15	7	4	
CHEMILLE EN ANJOU	CHEMILLE	5	Théâtre Foirail - Ilot a	1946 N1	C	30	18	7	5	
BAUGE EN ANJOU	FOUGERE	7	Rue Richard sans peur	1893	C	10	6	4		
INGRANDE LE FRESNE SUR LOIR	INGRANDES SUR LOIRE	10	15 rue de la Riottière	1888	C	16	10	6		
BEAUPREAU EN MAUGES	JALLAIS	5	Avenue de la Chapronnière	1790	I	18	10	4	4	
LES GARENNES SUR LOIRE	JUIGNE SUR LOIRE VEFA	3	Zac Naubert - Le halage	2007	I	4				4
MAUGES SUR LOIRE	LA POMMERAYE	5	Zac des Claveries Ilot A et B	1927 n1 n2	C	25	15	7	3	
	LA POSSONNIERE VEFA	3	Les Jardins de Bel Air	2008	I	17				17
CHEMILLE EN ANJOU	LA SALLE DE VIFIERS	5	Lotissement La Colline	1914	I	3	1	2		
	LE LION D'ANGERS	9	Lotissement Revion	1915 N1	C	28	16	8	4	
SEVREMOINE	LE LONGERON	5	Le Clair Logis	1803	I	26	11	11		4
	LONGUE JUMELLES AA	6	Rue de l'Usine à gaz	1944	I	2	2			
	LONGUE JUMELLES	6	Rue Voltaire - Garage Chauveteau	1933	C14 - 1 1	15	5	4	2	4
TERRANJOU	MARTIGNE BRIAND	3	Rue de la Commanderie	1895	I	5	3	2		
OMBREE D'ANJOU	POUANCE VEFA	8	Rue de la Gare	2012	I	34	17	17		
	SAINT PHILBERT DU PEUPLE	6	12 et 49 Rue d'Anjou	1878	I	6	3	1	1	1
MONTREVAULT SUR EVRE	SAINTE PIERRE MONTLIMART	5	Le Val des Prés - Les Glycines	1741	C 12 - 1 21	35	21	9	5	
SEGRE EN ANJOU BLEU	SEGRE	8	Place de la Gare	1813	C	16	9	4	3	
SEGRE EN ANJOU BLEU	SEGRE AA	8	22 Place Aristide Briand	1995	C	4	2			2
	SEICHES SUR LE LOIR	2	23 Rue Nationale	2013	I	19				19
	SEICHES SUR LE LOIR	2	L'Orée du Parc	1 931	C 10 - 1 7	17	6	2	2	7
	TIERCE	2	Rue de Longchamp	1899	I	6	3	2	1	

Total logements locatifs programmation initiale

467

Production complémentaire : Logements non conventionnés, Conduite d'opérations, locaux et/ou aménagement

Commune nouvelle	Commune	EPCI	Libellé opération	
Conseil Départemental				
INGRANDES LE FRESNE SUR LOIR	INGRANDES SUR LOIRE	10	Rue de la Riottière - Maison médicale	5206
	LONGUE JUMELLES	6	Rue Voltaire - surface commerciale	1934
	MURS ERIGNE	1	Rue Gustave raimbault - Acquisition gendarmerie	2009
OMBREE D'ANJOU	POUANCE	1	Rue des Closeries - Acquisition gendarmerie	2014
SEGRE EN ANJOU BLEU	SEGRE	8	Place de la gare - Agence Maine et Loire Habitat	617

Demande de financement - Démolition

Commune nouvelle	Commune	EPCI	Libellé opération	
Conseil Départemental				
	SAINTE PIERRE MONTLIMART	5	Le Val des Prés - Les Glycines (Tr. 0165/0225)	44 logements

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT

◆ ACQUISITIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

✓ Nouveaux dossiers

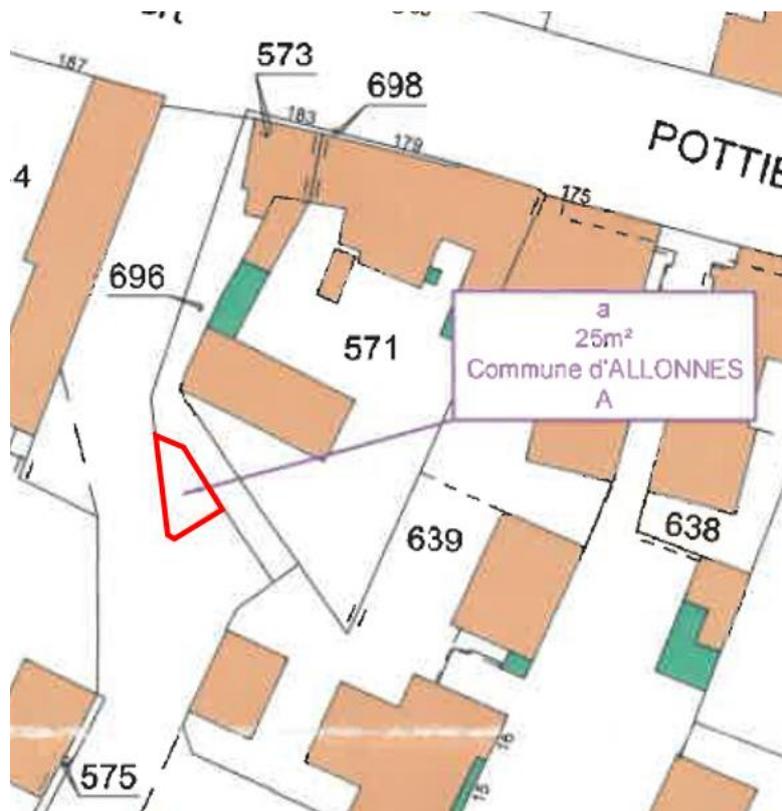
ALLONNES – Rue Albert Pottier - Tr. 1903 – 1905

Lors de la séance du 22 novembre 2022, le Bureau du Conseil d'administration a validé l'acquisition auprès de la commune d'Allonnes d'une emprise foncière pour la réalisation d'une construction de 5 logements individuels, 21 logements collectifs ainsi que des locaux d'activité répartis sur deux îlots.

Les échanges avec le service urbanisme de la mairie ont révélé que le projet étant situé en zone inondable (zone PPRI), l'emprise des constructions au sol ne devait pas excéder 40 % de la surface de chaque îlot pris séparément

Il apparaît que la densité est dépassée pour l'îlot devant recevoir les logements individuels. La commune d'Allonnes et Maine-et-Loire Habitat ont souhaité maintenir le nombre de logements, et ont ainsi convenu d'augmenter la superficie de l'îlot afin de respecter cette exigence.

C'est pourquoi, l'office doit se porter acquéreur d'une bande de terrain complémentaire autour de l'îlot individuel, correspondant à la parcelle cadastrée section AB n° 709 d'une superficie de 25 m² (zone en rouge).



Les services de France domaine ont été saisis le 8 octobre 2024 pour l'obtention d'un avis sur la valeur vénale de ladite parcelle.

Lors de son prochain Conseil municipal du 27 novembre 2024, la commune d'Allonnes doit valider la cession au profit de l'office de la parcelle cadastrée section AB n° 709 d'une superficie 25 m² au prix d'un euro.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord pour l'acquisition desdites parcelles d'une superficie de 25 m² au prix de 1 € et autoriser le Directeur général à signer l'acte de vente dont la rédaction sera confiée à la Direction des affaires juridiques et marchés de l'office, sous forme d'un acte administratif.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur l'acquisition de la parcelle complémentaire cadastrée section AB n° 709 au prix de 1 € et autorise le Directeur général à signer l'acte de vente dont la rédaction sera confiée à la Direction des affaires juridiques et marchés de l'office, sous forme d'un acte administratif.

**BAUGÉ (Commune déléguée de BAUGÉ-EN-ANJOU) - Avenue de Paris - ilots 1 et 6
Tr. 1987/1988**

Dans le cadre d'un projet de développement urbain de la ville de Baugé, cette dernière a mandaté la société ALTER afin d'acquérir des terrains dans une zone non aménagée du centre bourg afin de procéder au portage du foncier, diviser l'emprise foncière et revendre une partie des terrains à Maine-et-Loire Habitat dans le but de construire des logements sociaux.

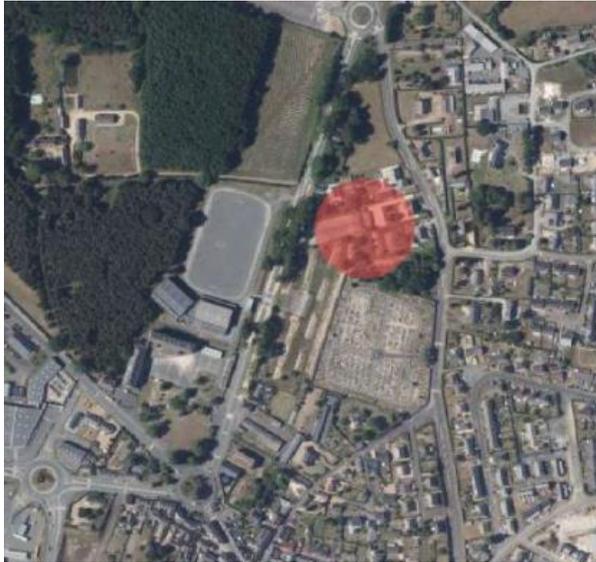
La Commission d'Investissement du 19 juillet 2023, et du Bureau du Conseil d'administration du 26 septembre 2023 ont donné leur accord afin de construire 49 logements répartis, comme suit :

- ILOT 1 : 8 logements (6 TIII et 2 TIV) et 8 places de parking.
- ILOT6 : 41 logements (19 TII, 16 TIII et 6 TIV) et 41 places de parking.

L'ilot 1 est situé sur les parcelles cadastrées section AN n° 310p et n° 169p. Un bornage est en cours et doit être transmis par ALTER.



L'ilot 6 est situé sur les parcelles cadastrées section AN n° 583 (1 375 m²), n° 581 (2 247 m²), n° 584 (56m²), n° 574 (244 m²) et n° 580 (451 m²).



Les services de France domaine saisis le 18 octobre 2024, ont émis un avis en date du 31 octobre 2024, indiquant une valeur vénale à hauteur de 370 000 € HT, soit 70 € HT /m², assortie d'une marge d'appréciation de 15 %.

La société ALTER et Maine-et-Loire Habitat ont convenu d'un prix du foncier réparti ainsi :

- ILOT 1 : 12 375 € HT par logements, soit 99 000 € HT au total.
- ILOT 6 : 8 979 € HT par logements, soit 341 000 € HT au total.

Le prix global des deux ilots s'élève à 440 000 € HT.

Il convient de préciser que si l'équilibre financier était amélioré à l'issue de la consultation des travaux sur appel d'offres, le prix d'acquisition serait majoré à proportion et ferait l'objet d'une nouvelle présentation devant le Bureau pour validation.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord pour l'acquisition des 2 ilots énoncés ci-dessus au prix de 440 000 € HT, et d'autoriser le Directeur général à signer l'acte de vente qui sera établi par l'étude GOURET-DUCHENE, notaires à Baugé en Anjou, avec la participation du notaire de Maine-et-Loire Habitat, dont l'Office est situé place du Ralliement à Angers.

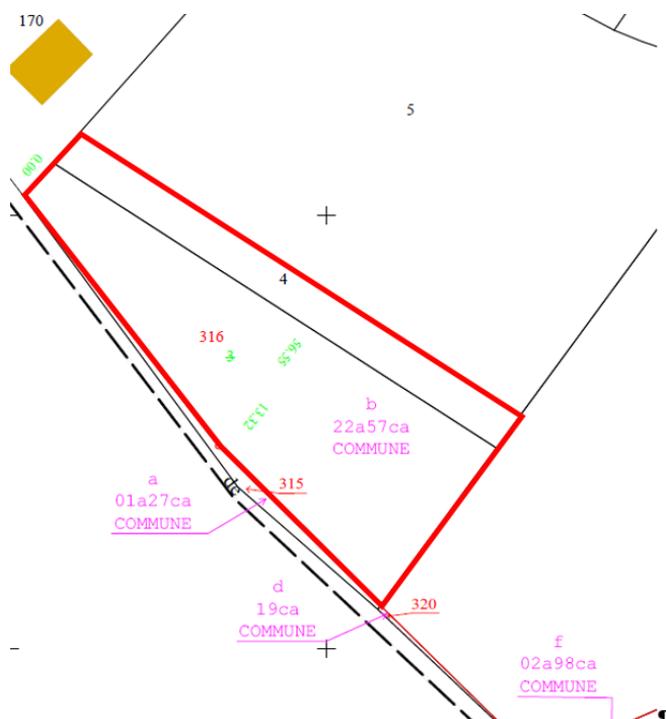
Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur l'acquisition des ilots 1 et 6 au prix de 440 000 € HT, et autorise le Directeur général à signer l'acte de vente qui sera établi par l'étude GOURET-DUCHENE, notaires à Baugé en Anjou, avec la participation du notaire de Maine-et-Loire Habitat, dont l'Office est situé place du Ralliement à Angers.

**BAUGÉ (commune déléguée de BAUGÉ-EN-ANJOU) - La Noue – Tr. 1941
(Programme présenté à la séance du 05/07/2022 et 14/03/2023)**

La commune de Baugé-en-Anjou, propriétaire de terrains situés Rue du Commandant Georges Chiniard, a sollicité Maine-et-Loire Habitat pour l'acquisition d'une partie de leur emprise afin d'y proposer une offre locative de logements sociaux.

Après avoir analysé la demande sur le secteur, la commission d'investissement du 24 mai 2022 et le Bureau du Conseil d'administration du 5 juillet 2022, ont donné un avis favorable sur la construction de 19 logements locatifs (3 logements individuels et 16 logements collectifs), ainsi que la réalisation d'une voirie intérieure.

Les parcelles à acquérir sont cadastrées section B n° 316 (2 257 m²) et n° 4 (689 m²).





Le prix de vente a été fixé entre les parties à 60 000 € HT et validé par les instances sur cette base.

Or, la commune, a fait part de sa difficulté à viabiliser les terrains en respectant son budget initial, et a demandé à l'office d'augmenter le prix de vente en le portant à 100 000 € HT, afin de pallier le coût élevé de cette viabilisation.

L'office est conscient que l'équilibre financier de cette opération est très difficile pour un programme de 16 logements collectifs et 3 logements individuels, néanmoins, compte tenu du surcoût de la viabilisation à la charge de la commune et de la qualité de leur partenariat, il est proposé à titre exceptionnel d'accepter l'augmentation du prix du foncier à 100 000 € HT au lieu des 60 000 € HT prévus initialement.

Les services de France domaine ont émis un avis sur la valeur vénale à hauteur de 88 400 € HT soit 30 € HT/m².

Lors de sa séance du 16 septembre 2024, le Conseil municipal de la commune de Baugé-en-Anjou a validé la cession au profit de notre office, desdites parcelles au prix de 100 000 € HT.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord sur l'acquisition de ces parcelles nues et viabilisées auprès de la commune de Baugé-en-Anjou au prix de 100 000 € HT et autoriser le Directeur général à signer l'acte de vente qui sera établi par la Direction des affaires juridique et marchés de l'office.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur l'acquisition des parcelles nues et viabilisées cadastrées section B n° 316 et n° 4 (689 m²) auprès de la commune de Baugé-en-Anjou au prix de 100 000 € HT et autorise le Directeur général à signer l'acte de vente qui sera établi par la Direction des affaires juridique et marchés de l'office, sous forme d'un acte administratif.

CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE – Lotissement « Moulin de la Grande Vigne » - Tr. 1959

La société LELIEVRE IMMOBILIER qui est propriétaire de terrains à bâtir sur la commune de Champtocé-sur-Loire, Lotissement « Moulin de la Grande Vigne », a sollicité Maine-et-Loire Habitat pour l'acquisition de 2 ilots, en vue de permettre la construction de logements sociaux.

Après avoir analysé la demande sur le secteur, la Commission d'Investissement du 24 mai 2022 et le Bureau du Conseil d'administration du 13 septembre 2022 ont décidé de donner une suite favorable au projet et d'envisager la construction de 12 logements locatifs sociaux.

L'acquisition doit porter sur des terrains nus et viabilisés, décomposé en 2 ilots :

- L'ilot A, cadastré section ZS n° 495 (796 m²), et n° 536 (9 m²), afin de permettre la construction de 4 logements individuels, 4 garages incorporés et 2 jardins.
- L'ilot B, cadastré section ZS n° 496 (745 m²) et n° 522 (369 m²), afin de permettre la construction de 8 logements en collectif, 4 garages superstructure, 4 places de parking et 2 jardins.



Les services de France domaine ont été saisis le 18 octobre 2024.

Le prix convenu entre les parties est arrêté à 8 000 €/logements s'agissant de l'îlot A, soit 32 000 € HT, puis 6 000 €/logements pour l'îlot B, soit 48 000 € HT, soit un total de 80 000 € HT pour l'ensemble des 2 îlots.

Il vous est demandé de bien vouloir valider l'acquisition de ces 2 îlots nus et viabilisés auprès de la société LELIEVRE IMMOBILIER au prix de 80 000 € HT et d'autoriser le Directeur général à signer la promesse de vente ainsi que l'acte de vente qui seront établis par Maître PAILLE à Ingrandes-sur-Loire, avec la participation du notaire de Maine-et-Loire Habitat, dont l'Office est situé place du Ralliement à Angers.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration autorise l'acquisition des 2 îlots nus et viabilisés cadastrés section ZS numéros 495,496,522 et 536 auprès de la société LELIEVRE IMMOBILIER au prix de 80 000 € HT et autorise le Directeur général à signer la promesse de vente ainsi que l'acte de vente qui seront établis par Maître PAILLE à Ingrandes-sur-Loire, avec la participation du notaire de Maine-et-Loire Habitat, dont l'Office est situé place du Ralliement à Angers.

**CHANZEAUX (commune déléguée de CHEMILLÉ-EN-ANJOU) – Rue du Soleil Levant – Tr. 1969
(Programme présenté lors de la séance du 17 septembre 2024)**

Lors de sa séance du 17 septembre 2024, le Bureau du Conseil d'administration de Maine-et-Loire Habitat a validé l'acquisition d'un ensemble immobilier situé sur la commune de Chanzeaux.

Le futur projet prévoit la démolition du hangar existant, puis la construction de 8 logements collectifs.

Les parcelles concernées par cet aménagement sont cadastrées préfixe 071 section AB n° 16 (1 043 m²), n° 233 (1 132 m²), et n° 238 (22 m²), d'une superficie totale de 2 197 m².



Le prix d'acquisition convenu entre les parties a été arrêté à 1 €.

Les services France domaine ont été saisis en date du 6 août 2024.

Depuis la dernière séance, la complexité du dossier et les ajustements apportés au projet ont conduit la Direction des Affaires Juridiques et des Marchés juridique à privilégier la forme notariée de l'acte de vente afin de garantir la sécurité juridique de la transaction.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord sur l'acquisition de cet ensemble immobilier et d'autoriser le Directeur général à signer l'acte de vente qui sera établi par le notaire de Maine-et-Loire Habitat, dont l'Office est situé place du Ralliement à Angers.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur l'acquisition de cet ensemble immobilier cadastré préfixe 071 section AB n° 16, n° 233 et n° 238 et autorise le Directeur général à signer l'acte de vente qui sera établi par le notaire de Maine-et-Loire Habitat, dont l'Office est situé place du Ralliement à Angers.

**SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE (commune déléguée de LOIRE-AUTHION) – Rue d'Anjou –
Rue du Port Vallée - Tr.1947**

La commune de Loire Authion a mandaté la société ALTER CITES afin d'acquérir des terrains sur l'ancien site de Terrena, Rue du Port Vallée, à Saint Mathurin sur Loire afin de procéder au portage du foncier, diviser et revendre une partie des terrains à Maine-et-Loire Habitat dans le but de construire des logements sociaux.

Après avoir analysé la demande sur le secteur, la commission d'investissement du 9 octobre 2024 et le Bureau du Conseil d'administration de ce jour, ont décidé de donner une suite favorable à l'offre d'ALTER et prévoir la construction d'environ 47 logements collectifs locatifs.

Alter Public propose de vendre des terrains cadastrés section ZT n° 42, 67 et 211 d'une contenance totale de 6.879 m², comprenant une dalle à démolir, et un bâti de 100 m² d'anciens bureaux (parcelle 67).

Le bâtiment situé sur la parcelle cadastrée section ZT n° 67 sera revendu en l'état.

Une partie de la parcelle cadastrée section ZT n° 42 (chemin d'accès) sera cédée à la commune.

Ces deux sujets feront l'objet d'une nouvelle délibération.

Enfin, pour les besoins du projet, il convient de préciser que l'office doit également se porter acquéreur d'une petite parcelle appartenant à Enedis qui accueillait un ancien transformateur électrique aujourd'hui détruit : Il s'agit de la parcelle cadastrée section ZT n° 66 d'une superficie de 4 m² (en vert).



Les services de France domaine ont été saisis le 12 avril 2024 pour l'obtention de la valeur vénale du terrain.

Une subvention Fonds Vert a été obtenue pour un montant de 400 000 €.

La société ALTER réalisant le portage foncier pour la commune a fait une proposition de prix de vente à 435 782,22 € TTC suivant la décomposition suivante :

- 282 000 € HT pour le foncier
- 128 151,85 € relatif aux frais de portage financier des charges relatives à la taxe foncière, aux frais d'assurance, entretien, géomètre, notaire et financiers supportés par ALTER pendant sur la durée de propriété
- 25 630,37 € de TVA à récupérer l'organisme

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord sur :

- L'acquisition des parcelles cadastrées section n° ZT n° 42, 67 et 211 d'une contenance totale de 6.879 m² auprès de la société ALTER PUBLIC moyennant le prix de 435 782,22 € TTC,
- L'acquisition de la parcelle cadastrée section ZT n° 66 d'une contenance de 4 m² auprès de la société ENEDIS au prix d'UN EURO,
- D'autoriser le Directeur général à signer ces actes d'acquisition qui seront établis par l'étude de Maître CONTANT, notaire à Saint-Mathurin-sur-Loire.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur :

- **L'acquisition des parcelles cadastrées section n° ZT n° 42, 67 et 211 d'une contenance totale de 6.879 m² auprès de la société ALTER PUBLIC moyennant le prix de 435 782,22 € TTC,**
- **L'acquisition de la parcelle cadastrée section ZT n° 66 d'une contenance de 4 m² auprès de la société ENEDIS au prix d'UN EURO,**
- **La signature par le Directeur général des actes d'acquisition qui seront établis par l'étude de Maître CONTANT, notaire à Saint-Mathurin-sur-Loire.**

**LA SALLE-DE-VIHIERS (Commune déléguée de CHEMILLÉ-EN-ANJOU) – Lotissement La Colline
Tr. 1914**

Dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain, la commune de Chemillé-en-Anjou a sollicité Maine-et-Loire Habitat pour l'acquisition de 3 parcelles de terrain à bâtir en vue d'y construire 3 maisons individuelles locatives.

La Commission d'Investissement du 3 novembre 2021 et le Bureau du Conseil d'administration du 25 janvier 2022 ont décidé de donner une suite favorable à la construction de 2 logements T. III et 1 logement T. IV.

Chaque logement dispose de garage incorporé et de jardin privatif.

Les parcelles à acquérir sont nues, viabilisées, et cadastrées ainsi :

- Section B n° 1103 (lot 15), d'une superficie de 419 m²,
- Section B n° 1102 (lot 16), d'une superficie de 420 m²,
- Section B n° 1119 (lot 17), d'une superficie de 443 m².



Les services de France domaines ont été saisis le 4 octobre 2024.

Le prix convenu entre les parties a été arrêté à 7 000 € HT / logements, soit 21 000 € HT au total.

Lors de sa séance du 23 novembre 2022, le Conseil municipal de la commune de Chemillé-en-Anjou a validé la cession des terrains ci-dessus énoncé au profit de notre office et au prix de 21 000 € HT.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord sur l'acquisition de ces terrains au prix de 21 000 € HT et d'autoriser le Directeur général à signer l'acte de vente dont la rédaction sera réalisée par Maître PASQUALINI, notaire à CORON, avec la participation du notaire de l'office, dont l'Office est situé place du Ralliement à Angers.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur l'acquisition des terrains cadastrés Section B n° 1102, 1103 et 1119 au prix de 21 000 € HT et autorise le Directeur général à signer l'acte de vente dont la rédaction sera réalisée par Maître PASQUALINI, notaire à Coron, avec la participation du notaire de l'office, dont l'Office est situé place du Ralliement à Angers.

- L'acquisition de ces parcelles nues et viabilisées auprès de la société Alter au prix de 40 000 € HT (sous réserve des résultats de l'appel d'offre travaux),

- La signature de la promesse de vente sous seing privé par le Directeur général, avec un prix fixé à 40 000 € HT mentionnant une clause relative à la révision du prix de vente à la baisse comme indiqué ci-dessus,

- La rédaction de l'acte de vente par le notaire du vendeur,

- La signature de l'acte par le Directeur général avec un prix de 40 000 € HT, étant ici précisé que si le prix de vente est revu à la baisse, une nouvelle délibération sera présentée au Bureau du Conseil d'administration afin d'ajuster et entériner le nouveau prix de vente,

- La signature de la convention de participation.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur :

- L'acquisition des parcelles nues et viabilisées, cadastrées section AC n° 727, 728, 731 et 732 d'une contenance totale de 1.804 m² auprès de la société Alter au prix de 40 000 € HT (sous réserve des résultats de l'appel d'offre travaux),

- La signature de la promesse de vente sous seing privé par le Directeur général, avec un prix fixé à 40 000 € HT mentionnant une clause relative à la révision du prix de vente à la baisse comme indiqué ci-dessus,

- La rédaction de l'acte de vente par le notaire du vendeur,

- La signature de l'acte par le Directeur général avec un prix de 40 000 € HT, étant ici précisé que si le prix de vente est revu à la baisse, une nouvelle délibération sera présentée au Bureau du Conseil d'administration afin d'ajuster et entériner le nouveau prix de vente,

- La signature de la convention de participation.

CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

VERNANTES - ZAC de la Dustrie – Tr 1984-1985

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

MAINE-ET-LOIRE HABITAT – Office Public de l'Habitat - représenté par Monsieur Laurent COLOBERT, Directeur général, habilité par délibération du Bureau du conseil d'administration en date du 19 novembre 2024

D'une part,

ET

L'association ALAHMI, identifiée sous le N° de SIREN, dont le siège est en mairie, représenté par Monsieur ..., habilité par instance en date du

D'autre part,

Considérant que l'association ALAHMI a sollicité Maine-et-Loire Habitat pour l'acquisition d'un terrain porté par l'aménageur ALTER afin de permettre la construction de logements locatifs sociaux dits « inclusifs » à destination de ses activités.

Considérant que les études préalables effectuées par Maine-et-Loire Habitat ont identifié la possibilité de réaliser le programme demandé par l'association à savoir 8 logements individuels, des stationnements et une salle d'activités.

Considérant que l'équilibre financier de ce projet ne pourra être atteint qu'à condition de la participation financière de l'association,

Les parties ont décidé d'arrêter les modalités de versement de cette subvention suivant les modalités ci-après présentées.

D'un commun accord, les parties conviennent ce qui suit :

Article 1 : Objet

L'association s'engage à verser à Maine-et-Loire Habitat une participation de 80 000 € selon les modalités décrites ci-après.

Article 2 : Modalités du versement

Le versement de la participation sera effectué de 50 % au démarrage des travaux.

Le versement du solde de la participation sera effectué à la réception des travaux.

Les versements seront effectués par virement bancaire sur le compte de Maine-et-Loire Habitat.

Maine-et-Loire Habitat demandera par courrier le versement de la participation à la date prévue et informera par l'association de la réception des fonds sous huit jours.

Article 3 : Durée

La présente convention prend effet dès sa signature. Elle prendra fin à l'encaissement de la participation.

Article 4 : Résiliation

En cas de non-respect des engagements respectifs, par l'une ou l'autre des parties, le présent acte pourra être résilié dans un délai de deux mois suivant envoi en lettre recommandée avec Accusé de Réception valant mise en demeure.

Fait à Angers, le JJ/MM 2024

L'ASSOCIATION ALAHMI
(VERNANTES)
M.
(cachet + signature)

MAINE-ET-LOIRE HABITAT
Le Directeur général
Monsieur Laurent COLOBERT

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT

◆ MARCHÉS TRAVAUX/SERVICES-CONTRATS /CONVENTIONS

✓ ÉCOUFLANT – Square des Cormorans - Tr. 1856n1 : Passage en pertes

Lors de sa séance du 28 janvier 2021, le Bureau du Conseil d'administration a donné son accord pour engager l'opération de 5 logements locatifs individuels, square des Cormorans à Ecoouflant.

Ce programme devait être réalisé dans un espace vert communal en mitoyenneté de logements Maine-et-Loire Habitat construits en 2003.

Le terrain a été acquis en l'état le 27 avril 2023 pour un montant de 110 760 €. Le coût des travaux nécessaires pour assurer la viabilisation des 5 logements, s'élèvent à 73 713,34 € TTC après résultat d'appel d'offres, portant ainsi la charge foncière supportée au logement à 37 000 € TTC.

L'évolution des paramètres d'équilibre en 2023 et le contexte économique relatif à la hausse des taux d'emprunts ne permettent pas d'assurer un équilibre de l'opération. Il conviendrait d'inscrire en perte la somme de 55 000 € correspondant au montant non supportable dans le plan de financement.

Il vous est ainsi proposé de constater en perte le montant de 55 000 € correspondant aux surcoûts de la charge foncière.

Plan masse



Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration autorise le passage en perte financière à hauteur de 55 000 € sur le programme (Tr. 1856n1) d'Ecoouflant

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT

◆ MARCHÉS TRAVAUX/SERVICES-CONTRATS /CONVENTIONS

- ✓ DOUÉ-LA-FONTAINE (commune déléguée de DOUÉ-EN-ANJOU) – St Exupéry - Tranches : 1764 - logements 0618 - agence, 1858 – brasserie et cellule : Passage en perte

Notre organisme a engagé en décembre 2019 un programme de construction de 10 logements, d'une brasserie et de bureaux. Les travaux ont démarré début 2023. En cours de chantier, l'opération a connu une évolution, à savoir la division du local Brasserie, à la suite de la renonciation du preneur, en deux cellules commerciales. L'une des cellules serait toujours destinée à une brasserie mais de surface plus réduite et la seconde dédiée à une autre activité commerciale.

Lors de l'instruction du permis de construire, des prestations qualitatives et coûteuses ont été imposées par l'architecte des Bâtiments de France. De plus, la construction de l'ensemble immobilier a nécessité la réalisation de fondations profondes en raison de la mauvaise qualité du sol du site, impactant le coût global et par conséquent les loyers.

S'agissant d'un immeuble de locaux tertiaires et d'activités (Bureaux de l'Agence et local commercial), l'équilibre est établi au regard des emprunts et des loyers. Il n'est pas affecté de fonds propres dans la mesure où nous sommes sur une activité hors SIEG (Service d'intérêt économique général).

Afin de compenser l'impact des modifications demandées par l'ABF et des fondations profondes de l'opération, d'une part et de présenter un loyer de location des cellules commerciales en adéquation avec les prix du marché de nature à éviter une vacance préjudiciable à l'équilibre financier de l'opération, il est proposé un passage en perte de ces surcoûts à hauteur de 132 500 € HT, soit 159 000 € TTC.

Il vous est demandé de bien vouloir autoriser au regard de ces éléments, le passage en perte à hauteur de 132 500 € HT.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration autorise au regard des éléments présentés, le passage en perte à hauteur de 132 500 € HT sur le programme (Tr. 176-0618 et 1858) de Doué-en-Anjou.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ **AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

◆ **MARCHÉS TRAVAUX/SERVICES – CONTRATS/CONVENTIONS**

✓ **Recensement des achats publics**

Le recensement des achats publics permet de satisfaire aux obligations de transparence et de fournir aux administrateurs de Maine-et-Loire Habitat des indicateurs sur l'efficacité économique de la commande publique.

Aussi, je porte à votre connaissance le résultat des dernières procédures de mises en concurrence destinées à assurer les besoins de l'Office.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration prend acte de ces informations sur les achats publics de Maine-et-Loire Habitat.

Recensement des achats publics

Marchés de maîtrise d'œuvre									
Caractéristiques principales			Éléments de procédure				Résultat de la consultation		
Commune	Nom de programme	Objet de l'opération	Procédure de mise en concurrence	Date d'envoi de la consultation	Date limite de réception des offres	Date d'attribution	Architecte retenu	Taux d'honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre	
LA MEMBROLLE SUR LONGUENEE Commune déléguée de LONGUENEE EN ANJOU	Tr. 1998-1999 ZAC Les Chênes II, secteur 5.2	Construction de 17 logements collectifs	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	19/06/2024	12/07/2024	23/08/2024	A2RT	6,95%	
FONTEVRAUD L'ABBAYE	Tr. 1862 Le Clos des Perdrièlles	Construction de 12 logements individuels	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	08/07/2024	02/08/2024	30/08/2024	MUNOZ & ASSOCIES	6,45%	
ANGERS	Tr. 1916 91-93 Rue de la Chalouère et 27 rue du Métais	Désamiantage-démolition de plusieurs bâtiments et la construction de 25 logements collectifs	Procédure formalisée (appel d'offres européen)	10/06/2024	11/07/2024	12/09/2024	DCL ARCHITECTES	8,40%	
SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE Commune déléguée de LOIRE-AUTHION	Tr. 1947 Site de la Minoterie, rue du Port de la Vallée	Construction d'un collectif de 47 logements locatifs	Procédure formalisée (appel d'offres européen)	27/05/2024	11/07/2024	12/09/2024	EDIFICES ARCHITECTES	7,20%	
ALLONNES	Tr. 1903-1904 rue Albert Pottier	Construction de 26 logements (21 collectifs et 5 maisons individuelles)	Procédure formalisée (appel d'offres européen)	12/07/2024	09/09/2024	02/10/2024	CRESPY & AUMONT	7,77%	
LA DAGUENIERE	Tr. 1948 Rue du Stade	Construction de 12 logements collectifs dont 6 VSA	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	02/07/2024	25/07/2024	04/10/2024	A2RT	6,75%	
BRISSAC QUINCE Commune déléguée de BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	Tr. 1991 ZAC du clos de la Pierre Couchée	Construction de 8 logements intermédiaires	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	03/07/2024	25/07/2024	18/10/2024	AE7 ARCHITECTURES	6,95%	

Marchés de travaux - Opération de construction de logements locatifs familiaux conventionnés										
Caractéristiques principales			Éléments de procédure				Indicateurs financiers			
Commune	Nom de programme	Objet de l'opération	Procédure de mise en concurrence	Date d'envoi de la consultation	Date limite de réception des offres	Date de commission	Date d'attribution	Estimation globale H.T.	Résultat d'appel d'offres H.T.	Écart
MONTREUIL JUIGNE	Tr. 1839 Rue Jean Jaurès	Démolition de 4 logements et construction de 29 logements collectifs V.S.A. comprenant 16 Types II et 13 Types III	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	20/02/2024	28/03/2024	12/09/2024	12/09/2024	3 459 925,00 €	3 489 113,46 €	0,84%
INGRANDES SUR LOIRE Commune déléguée d'INGRANDES - LE FRESNE SUR LOIRE	Tr. 1888-5206 15 avenue de la Riottière	Construction de 16 logements collectifs VSA et 4 locaux d'activités	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	17/06/2024	18/07/2024	19/09/2024	19/09/2024	2 478 750,00 €	2 227 322,36 €	-10,14%
LE LION D'ANGERS	Tr. 1915N1N2 Lotissement Le Revion	Construction de 32 logements locatifs : 4 logements individuels (lot A) et 28 logements collectifs (lot B)	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	15/07/2024	19/09/2024	23/10/2024	23/10/2024	4 212 700,00 €	3 976 274,89 €	-5,61%
VIVY	Tr. 1799-1800-1801-1802 Ilot Guillet - 36-40 Rue Nationale	Re-consultation suite liquidation judiciaire du lot 12 - Faux plafonds	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	21/06/2024	22/07/2024	23/10/2024	23/10/2024	30 000,00 €	49 092,15 €	63,64%

Autres marchés de travaux										
Caractéristiques principales			Éléments de procédure				Indicateurs financiers			
Commune	Nom de programme	Objet de l'opération	Procédure de mise en concurrence	Date d'envoi de la consultation	Date limite de réception des offres	Date de commission	Date d'attribution	Estimation globale H.T.	Résultat d'appel d'offres H.T.	Écart
Ensemble du département	AC Travaux d'isolation	Isolation sur l'ensemble du patrimoine de Maine-et-Loire HABITAT	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	07/06/2024	01/07/2024	12/09/2024	12/09/2024	760 000,00 €	596 900,00 €	-21,46%
SAINT PIERRE MONTLIMART Commune déléguée de MONTREVAULT SUR EVRE	Tr. 0165-0225 Rue des Glycines	Désamiantage et déconstruction de 2 immeubles de 44 logements collectifs et garages	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	19/06/2024	17/07/2024	12/09/2024	12/09/2024	338 500,00 €	315 440,00 €	-6,81%
LE LONGERON Commune déléguée de SERVEMOINE	Tr. 1803 EHPAD du Clair Logis, allée des Acacias et des Platanes	Démolition de 18 logements individuels	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	30/05/2024	24/06/2024	12/09/2024	12/09/2024	182 500,00 €	268 515,18 €	47,13%
LE MAY SUR EVRE	Tr. 1125RS Rue des Hortensias	Création d'un local poubelles et réhabilitation de 40 locaux collectifs et espaces verts	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	27/03/2024	19/04/2024	12/09/2024	12/09/2024	1 720 400,00 €	1 604 888,65 €	-6,71%
LONGUE JUMELLES	Tr. 1944 - (ex 0197) rue de fusine à gaz	Réhabilitation de 2 logements individuels situés 12 bis et 12 ter	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	15/07/2024	06/09/2024	/	30/09/2024	203 250,00 €	180 049,46 €	-11,41%
SEICHES SUR LE LOIR	Tr 1936 Gendarmerie	Réhabilitation de 3 pavillons, un logement GAV et une dépendance	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	03/06/2024	26/06/2024	/	30/09/2024	175 700,00 €	133 645,23 €	-23,94%
MARTIGNE BRIAND Commune déléguée de TERRANJOU	Tr 1895/AMO rue de la Paix et rue de la Commanderie	Groupement de commande - Démolition de 2 bâtiments et aménagement et viabilisation d'un lotissement	Procédure adaptée ouverte avec parution dans la presse locale	15/07/2024	13/09/2024	02/10/2024	02/10/2024	273 200,00 €	145 329,82 €	-46,80%

Marchés de services									
Caractéristiques principales		Éléments de procédure				Indicateurs financiers			
Objet de l'opération		Procédure de mise en concurrence	Date d'envoi de la consultation	Date limite de réception des offres	Date de commission	Date d'attribution	Estimation globale H.T.	Résultat d'appel d'offres H.T.	Écart
Marché d'assurances pour les besoins de Maine et Loire Habitat et de sa filiale Jaxed - Groupement de commande		Procédure formalisée (appel d'offres européen)	24/06/2024	09/08/2024	02/10/2024	02/10/2024	3 737 200,00 €	/	/

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ GESTION PATRIMONIALE

◆ VENTE DE LOGEMENTS PARC ANCIEN

- ✓ Validation prix de vente de logements du patrimoine pour 2025 et actualisation des prix pour certains ensembles

Par délibérations du Bureau du Conseil d'administration en date du 17 janvier 2023 et du 21 novembre 2023, vous avez défini la grille d'aide à la décision pour la fixation du prix de vente des logements HLM.

La grille ne représente qu'un outil d'aide à la décision dans la définition du prix de vente. Ces prix peuvent donc être modulés. La décision du Bureau du Conseil d'administration valide définitivement le prix proposé pour un logement libre d'occupant et celui qui sera proposé au locataire en place.

Vous voudrez bien délibérer sur :

- les prix de vente proposés pour la programmation 2025, qui ont fait l'objet d'une étude de l'ensemble des critères de la grille d'aide à la décision, étant entendu que le prix correspond à un logement vide d'occupation et qu'il est minoré de 20 % lorsque l'acquéreur est locataire occupant.
- l'actualisation de prix de vente de certains ensembles

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration valide les prix de vente proposés dans la programmation 2025 qui fixe un écart de 20 % entre le prix pour un logement libre et celui d'un logement occupé et donne son accord pour actualiser les prix de vente de certains ensembles.



Ventes 2025 - Patrimoine ANCIEN - BCA Novembre 2024

Demande d'autorisation de vente

NBRE	ADRESSE	COMMUNE NOUVELLE	COMMUNE DELEGUEE	REF LOGT	S HAB	TYPOLOGIE	ANNEE CONSTRUCT*	CRITERES FIXATION DE PRIX					PRIX DE VENTE		MONTANT MINIMUM DEGAGE	
								SITUATION COMMUNE	ANCIENNETE DU LOGEMENT	DECOTE	SURCOTE	TOTAL POINTS	PRIX M2	PRIX OCCUPANT -20 %		PRIX EXTERIEUR
1	3D RUE YVES JALLOT	OMBREE D ANJOU	FOUANCE	05640001	75	type 3 (I)	1991	3	3	1	3	4	1 200 €	72 000 €	90 000 €	66 750 €
2	3C RUE YVES JALLOT	OMBREE D ANJOU	FOUANCE	05640002	78	type 3 (I)	1991	3	3	1	3	4	1 200 €	74 880 €	93 600 €	69 630 €
3	3B RUE YVES JALLOT	OMBREE D ANJOU	FOUANCE	05640003	76	type 3 (I)	1991	3	3	1	3	4	1 200 €	72 960 €	91 200 €	67 710 €
4	3A RUE YVES JALLOT	OMBREE D ANJOU	FOUANCE	05640004	85	type 4 (I)	1991	3	3	1	3	4	1 200 €	81 600 €	102 000 €	76 350 €
5	RUE YVES JALLOT	OMBREE D ANJOU	FOUANCE	05640005	88	type 4 (I)	1991	3	3	1	3	4	1 200 €	84 480 €	105 600 €	79 230 €
6	3F RUE YVES JALLOT	OMBREE D ANJOU	FOUANCE	05640006	76	type 3 (I)	1991	3	3	1	3	4	1 200 €	72 960 €	91 200 €	67 710 €
7	3G RUE YVES JALLOT	OMBREE D ANJOU	FOUANCE	05640007	76	type 3 (I)	1991	3	3	1	3	4	1 200 €	72 960 €	91 200 €	67 710 €
8	3H RUE YVES JALLOT	OMBREE D ANJOU	FOUANCE	05640008	78	type 3 (I)	1991	3	3	1	3	4	1 200 €	74 880 €	93 600 €	69 630 €
9	3I RUE YVES JALLOT	OMBREE D ANJOU	FOUANCE	05640009	27	type 1 (I)	1991	3	3	1	3	4	1 200 €	25 920 €	32 400 €	20 670 €
10	23 IMPASSE DES PEUPLIERS	LYS HAUT LAYON	LA FOSSE DE TIGNE	07060001	83	type 4 (I)	1994	1	3	1	1	4	1 300 €	86 320 €	107 900 €	74 769 €
11	31 IMPASSE DES PEUPLIERS	LYS HAUT LAYON	LA FOSSE DE TIGNE	07060002	83	type 4 (I)	1994	1	3	1	1	4	1 300 €	86 320 €	107 900 €	74 769 €
12	49 IMPASSE DES PEUPLIERS	LYS HAUT LAYON	LA FOSSE DE TIGNE	07060003	71	type 3 (I)	1994	1	3	1	1	4	1 300 €	73 840 €	92 300 €	62 289 €
13	76 IMPASSE DES PEUPLIERS	LYS HAUT LAYON	LA FOSSE DE TIGNE	09170001	82,31	type 4 (I)	1998	1	3	1	1	4	1 300 €	85 600 €	107 000 €	73 858 €
14	84 IMPASSE DES PEUPLIERS	LYS HAUT LAYON	LA FOSSE DE TIGNE	09170002	82,31	type 4 (I)	1998	1	3	1	1	4	1 300 €	85 600 €	107 000 €	73 858 €
15	3 CHEMIN DES 3 PIERRES	BAUGE EN ANJOU	ST MARTIN D ARCE	06300001	82	type 4 (I)	1993	1	3	1	1	5	1 400 €	91 840 €	114 800 €	83 999 €
16	2 CHEMIN DES 3 PIERRES	BAUGE EN ANJOU	ST MARTIN D ARCE	06300002	82	type 4 (I)	1993	1	3	1	1	5	1 400 €	91 840 €	114 800 €	83 999 €
17	1 CHEMIN DES 3 PIERRES	BAUGE EN ANJOU	ST MARTIN D ARCE	06300003	82	type 4 (I)	1993	1	3	1	1	5	1 400 €	91 840 €	114 800 €	83 999 €
18	8 RUE DU VIEUX CHENE	CERNUSSON		09490001	78,76	type 4 (I)	1997	1	3	1	1	5	1 400 €	88 210 €	110 260 €	64 582 €
19	6 RUE DU VIEUX CHENE	CERNUSSON		09490002	78,76	type 4 (I)	1997	1	3	1	1	5	1 400 €	88 210 €	110 260 €	64 582 €
20	1 RUE DES PRES	LYS HAUT LAYON	VIIERS	06940001	88	type 4 (I)	1993	3	3	1	1	5	1 400 €	98 560 €	123 200 €	65 226 €
21	1B RUE DES PRES	LYS HAUT LAYON	VIIERS	06940002	88	type 4 (I)	1993	3	3	1	1	5	1 400 €	98 560 €	123 200 €	65 226 €
22	23 RUE DU DOUE NEUF	LYS HAUT LAYON	ST HILAIRE DU BOIS	06950001	92	type 5 (I)	1993	3	3	1	1	5	1 400 €	103 040 €	128 800 €	67 865 €
23	1 RUE DU CENTRE	ECUILLE		08580001	99	type 4 (I)	1996	1	3	2	1	6	1 600 €	126 720 €	158 400 €	118 443 €
24	3 RUE DU CENTRE	ECUILLE		08580002	99	type 5 (I)	1996	1	3	2	1	6	1 600 €	126 720 €	158 400 €	118 443 €
25	34 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430002	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
26	32 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430003	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
27	30 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430004	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
28	28 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430005	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
29	26 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430006	63	type 3 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	80 640 €	100 800 €	68 967 €
30	24 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430007	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
31	22 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430008	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
32	20 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430009	63	type 3 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	80 640 €	100 800 €	68 967 €
33	18 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430010	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
34	16 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430011	83	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	106 240 €	132 800 €	94 567 €
35	14 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430012	63	type 3 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	80 640 €	100 800 €	68 967 €
36	29 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430013	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
37	31 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430014	63	type 3 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	80 640 €	100 800 €	68 967 €
38	33 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430015	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
39	35 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430016	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
40	37 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430017	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €
41	39 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430018	63	type 3 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	80 640 €	100 800 €	68 967 €
42	41 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430019	63	type 3 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	80 640 €	100 800 €	68 967 €
43	43 RUE DE LA TOUAILLE	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	02430020	85	type 4 (I)	1979	3	1	2	1	6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	97 127 €

Demande d'autorisation de vente								CRITERES FIXATION DE PRIX					PRIX DE VENTE			MONTANT MINIMUM DEGAGE
NBRE	ADRESSE	COMMUNE NOUVELLE	COMMUNE DELEGUEE	REF LOGT	S HAB	TYPLOGIE	ANNEE CONSTRUCT*	SITUATION COMMUNE	ANCIENNETE DU LOGEMENT	DECOTE	SURCOTE	TOTAL POINTS	PRIX M2	PRIX OCCUPANT -20 %	PRIX EXTERIEUR	
44	10 RUE DE LA CROIX TREMBLAY	GENNES VAL DE LOIRE	GREZILLE	08650001	90	type 4 (l)	1996	1	3	2		6	1 600 €	115 200 €	144 000 €	85 053 €
45	8 RUE DE LA CROIX TREMBLAY	GENNES VAL DE LOIRE	GREZILLE	08650002	90	type 4 (l)	1996	1	3	2		6	1 600 €	115 200 €	144 000 €	85 053 €
46	6 RUE DE LA CROIX TREMBLAY	GENNES VAL DE LOIRE	GREZILLE	08650003	90	type 4 (l)	1996	1	3	2		6	1 600 €	115 200 €	144 000 €	85 053 €
47	4 RUE DE LA CROIX TREMBLAY	GENNES VAL DE LOIRE	GREZILLE	08650004	90	type 4 (l)	1996	1	3	2		6	1 600 €	115 200 €	144 000 €	85 053 €
48	1 IMPASSE DU KIOSQUE	LONGUE JUMELLES		05810001	64	type 3 (l)	1991	3	3	1	1	6	1 500 €	76 800 €	96 000 €	67 814 €
49	3 IMPASSE DU KIOSQUE	LONGUE JUMELLES		05810002	64	type 3 (l)	1991	3	3	1	1	6	1 500 €	76 800 €	96 000 €	67 814 €
50	5 IMPASSE DU KIOSQUE	LONGUE JUMELLES		05810003	84	type 4 (l)	1991	3	3	1	1	6	1 500 €	100 800 €	126 000 €	91 814 €
51	7 IMPASSE DU KIOSQUE	LONGUE JUMELLES		05810004	64	type 3 (l)	1991	3	3	1	1	6	1 500 €	76 800 €	96 000 €	67 814 €
52	4 IMPASSE DU KIOSQUE	LONGUE JUMELLES		05810005	84	type 4 (l)	1991	3	3	1	1	6	1 500 €	100 800 €	126 000 €	91 814 €
53	2 IMPASSE DU KIOSQUE	LONGUE JUMELLES		05810006	84	type 4 (l)	1991	3	3	1	1	6	1 500 €	100 800 €	126 000 €	91 814 €
54	9 RUE DE L EUROPE	BELLEVIGNE EN LAYON	FAYE D ANJOU	08850001	68	type 3 (l)	1997	1	3	2		6	1 600 €	87 040 €	108 800 €	73 481 €
55	11 RUE DE L EUROPE	BELLEVIGNE EN LAYON	FAYE D ANJOU	08850002	68	type 3 (l)	1997	1	3	2		6	1 600 €	87 040 €	108 800 €	73 481 €
56	13 RUE DE L EUROPE	BELLEVIGNE EN LAYON	FAYE D ANJOU	08850003	68	type 3 (l)	1997	1	3	2		6	1 600 €	87 040 €	108 800 €	73 481 €
57	15 RUE DE L EUROPE	BELLEVIGNE EN LAYON	FAYE D ANJOU	08850004	85	type 4 (l)	1997	1	3	2		6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	95 241 €
58	17 RUE DE L EUROPE	BELLEVIGNE EN LAYON	FAYE D ANJOU	08850005	85	type 4 (l)	1997	1	3	2		6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	95 241 €
59	19 RUE DE L EUROPE	BELLEVIGNE EN LAYON	FAYE D ANJOU	08850006	85	type 4 (l)	1997	1	3	2		6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	95 241 €
60	CLOS DE LA PERCHARDIERE	BLAISON ST SULPICE	BLAISON GOHIER	07440001	86	type 4 (l)	1995	1	3	2		6	1 600 €	110 080 €	137 600 €	85 370 €
61	2 CLOS DE LA PERCHARDIERE	BLAISON ST SULPICE	BLAISON GOHIER	07440002	102	type 5 (l)	1995	1	3	2		6	1 600 €	130 560 €	163 200 €	105 850 €
62	3 CLOS DE LA PERCHARDIERE	BLAISON ST SULPICE	BLAISON GOHIER	07440003	86	type 4 (l)	1995	1	3	2		6	1 600 €	110 080 €	137 600 €	85 370 €
63	4 CLOS DE LA PERCHARDIERE	BLAISON ST SULPICE	BLAISON GOHIER	07440004	86	type 4 (l)	1995	1	3	2		6	1 600 €	110 080 €	137 600 €	85 370 €
64	5 CLOS DE LA PERCHARDIERE	BLAISON ST SULPICE	BLAISON GOHIER	07440005	70	type 3 (l)	1995	1	3	2		6	1 600 €	89 600 €	112 000 €	64 890 €
65	6 CLOS DE LA PERCHARDIERE	BLAISON ST SULPICE	BLAISON GOHIER	07440006	70	type 3 (l)	1995	1	3	2		6	1 600 €	89 600 €	112 000 €	64 890 €
66	6 Rond Point de la Fontaine	BRISSAC LOIRE AUBANCE	COUTURES	06690001	71	type 3 (l)	1993	1	3	2		6	1 600 €	90 880 €	113 600 €	62 001 €
67	5 Rond Point de la Fontaine	BRISSAC LOIRE AUBANCE	COUTURES	06690002	71	type 3 (l)	1993	1	3	2		6	1 600 €	90 880 €	113 600 €	62 001 €
68	4 Rond Point de la Fontaine	BRISSAC LOIRE AUBANCE	COUTURES	06690003	85	type 4 (l)	1993	1	3	2		6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	79 921 €
69	3 Rond Point de la Fontaine	BRISSAC LOIRE AUBANCE	COUTURES	06690004	98	type 5 (l)	1993	1	3	2		6	1 600 €	125 440 €	156 800 €	96 561 €
70	2 Rond Point de la Fontaine	BRISSAC LOIRE AUBANCE	COUTURES	06690005	85	type 4 (l)	1993	1	3	2		6	1 600 €	108 800 €	136 000 €	79 921 €
71	1 Rond Point de la Fontaine	BRISSAC LOIRE AUBANCE	COUTURES	06690006	72	type 3 (l)	1993	1	3	2		6	1 600 €	92 160 €	115 200 €	63 281 €
72	1 Square Abraham Hamon	BRISSAC LOIRE AUBANCE	LES ALLEUDS	06680001	70	type 3 (l)	1993	1	3	2		6	1 600 €	89 600 €	112 000 €	78 601 €
73	2 Square Abraham Hamon	BRISSAC LOIRE AUBANCE	LES ALLEUDS	06680002	70	type 3 (l)	1993	1	3	2		6	1 600 €	89 600 €	112 000 €	78 601 €
74	3 Square Abraham Hamon	BRISSAC LOIRE AUBANCE	LES ALLEUDS	06680003	66	type 3 (l)	1993	1	3	2		6	1 600 €	84 480 €	105 600 €	73 481 €
75	4 Square Abraham Hamon	BRISSAC LOIRE AUBANCE	LES ALLEUDS	06680004	69	type 3 (l)	1993	1	3	2		6	1 600 €	88 320 €	110 400 €	77 321 €
76	6 Rue de la Croix Moron	BRISSAC LOIRE AUBANCE	CHEMELLIER	04560001	98	type 4 (l)	1990	1	2	2		5	1 600 €	125 440 €	156 800 €	112 033 €
77	4 Rue de la Croix Moron	BRISSAC LOIRE AUBANCE	CHEMELLIER	04560002	69	type 3 (l)	1990	1	2	2		5	1 600 €	88 320 €	110 400 €	74 913 €
78	2 Rue de la Croix Moron	BRISSAC LOIRE AUBANCE	CHEMELLIER	04560003	69	type 3 (l)	1990	1	2	2		5	1 600 €	88 320 €	110 400 €	74 913 €
79	2 Rue de la Vigne	ERDRE EN ANJOU	GENE	07930001	73	type 3 (l)	1996	1	3	2		6	1 600 €	93 440 €	116 800 €	61 927 €
80	4 Rue de la Vigne	ERDRE EN ANJOU	GENE	07930002	88	type 4 (l)	1996	1	3	2		6	1 600 €	112 640 €	140 800 €	81 127 €
81	6 Rue de la Vigne	ERDRE EN ANJOU	GENE	07930003	104	type 5 (l)	1996	1	3	2		6	1 600 €	133 120 €	166 400 €	101 607 €
82	1 Rue de la Vigne	ERDRE EN ANJOU	GENE	07930004	73,6	type 3 (l) Pers.Ag	1997	1	3	2		6	1 600 €	94 210 €	117 760 €	62 697 €
83	3 Rue de la Vigne	ERDRE EN ANJOU	GENE	07930005	88,31	type 4 (l)	1998	1	3	2		6	1 600 €	113 040 €	141 300 €	81 527 €
84	8 Rue de la Vigne	ERDRE EN ANJOU	GENE	07930006	88,31	type 4 (l)	1998	1	3	2		6	1 600 €	113 040 €	141 300 €	81 527 €
85	11 Rue Joliot Curie	LA MENTRE		08640001	77	type 3 (l)	1997	2	3	1		6	1 600 €	98 560 €	123 200 €	80 936 €
86	15 Rue Joliot Curie	LA MENTRE		08640003	75	type 3 (l) Pers.Ag	1997	2	3	1		6	1 600 €	96 000 €	120 000 €	78 376 €

Demande d'autorisation de vente

NBRE	ADRESSE	COMMUNE NOUVELLE	COMMUNE DELEGUEE	REF LOGT	S HAB	TYPLOGIE	ANNEE CONSTRUCT*	CRITERES FIXATION DE PRIX					PRIX DE VENTE		MONTANT MINIMUM DEGAGE	
								SITUATION COMMUNE	ANCIENNETE DU LOGEMENT	DECOTE	SURCOTE	TOTAL POINTS	PRIX M2	PRIX OCCUPANT -20 %		PRIX EXTERIEUR
87	5B RUE DU ROI RENE	LA MENTRE		08640004	88	pe 3 (l) Pers.Ag	1997	2	3	1		6	1 600 €	112 640 €	140 800 €	95 016 €
88	5 RUE DU ROI RENE	LA MENTRE		08640005	99	type 4 (l)	1997	2	3	1		6	1 600 €	126 720 €	158 400 €	109 096 €
89	3T RUE DU ROI RENE	LA MENTRE		08640006	99	type 4 (l)	1997	2	3	1		6	1 600 €	126 720 €	158 400 €	109 096 €
90	8B RUE JOLIOT CURIE	LA MENTRE		08640008	74	pe 3 (l) Pers.Ag	1997	2	3	1		6	1 600 €	94 720 €	118 400 €	77 096 €
91	8 RUE DES ALOUETTES	VAL D ERDRE AUXENCE	LE LOUROUX BECONNAIS	05510002	66	type 3 (l)	1992	2	3	1		6	1 600 €	84 480 €	105 600 €	70 136 €
92	8 RUE DES CHATAIGNIERS	BLOU		09220001	70	type 3 (l)	1997	2	3	2		7	1 700 €	95 200 €	119 000 €	65 544 €
93	9 RUE DES CHATAIGNIERS	BLOU		09220002	74	type 3 (l)	1997	2	3	2		7	1 700 €	100 640 €	125 800 €	70 984 €
94	10 RUE DES CHATAIGNIERS	BLOU		09220003	83	type 4 (l)	1997	2	3	2		7	1 700 €	112 880 €	141 100 €	83 224 €
95	1 ALLEE DES ALIZIERS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	VAUCHRETIEN	09080001	71	type 3 (l)	1997	1	3	3		7	1 700 €	96 560 €	120 700 €	63 990 €
96	3 ALLEE DES ALIZIERS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	VAUCHRETIEN	09080002	83	type 4 (l)	1997	1	3	3		7	1 700 €	112 880 €	141 100 €	80 310 €
97	2 ALLEE DES ALIZIERS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	VAUCHRETIEN	09080003	100	type 5 (l)	1997	1	3	3		7	1 700 €	136 000 €	170 000 €	103 430 €
98	4 ALLEE DES ALIZIERS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	VAUCHRETIEN	09080004	83	type 4 (l)	1997	1	3	3		7	1 700 €	112 880 €	141 100 €	80 310 €
99	6 ALLEE DES ALIZIERS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	VAUCHRETIEN	09080005	71	type 3 (l)	1997	1	3	3		7	1 700 €	96 560 €	120 700 €	63 990 €
100	8 ALLEE DES ALIZIERS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	VAUCHRETIEN	09080006	83	type 4 (l)	1997	1	3	3		7	1 700 €	112 880 €	141 100 €	80 310 €
101	36 RUE DU GUENEAU	CHAMPTOCE SUR LOIRE		07850001	63	type 3 (l)	1995	3	3	2		8	1 700 €	85 680 €	107 100 €	60 729 €
102	40 RUE DU GUENEAU	CHAMPTOCE SUR LOIRE		07850003	82	type 4 (l)	1995	3	3	2		8	1 700 €	111 520 €	139 400 €	86 569 €
103	74 RUE DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530001	72	type 3 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	97 920 €	122 400 €	91 924 €
104	72 RUE DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530002	72	type 3 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	97 920 €	122 400 €	91 924 €
105	70 RUE DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530003	72	type 3 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	97 920 €	122 400 €	91 924 €
106	68 RUE DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530004	52	type 2 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	70 720 €	88 400 €	64 724 €
107	66 RUE DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530005	52	type 2 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	70 720 €	88 400 €	64 724 €
108	64 R DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530006	72	type 3 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	97 920 €	122 400 €	91 924 €
109	62 RUE DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530007	72	type 3 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	97 920 €	122 400 €	91 924 €
110	60 RUE DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530008	52	type 2 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	70 720 €	88 400 €	64 724 €
111	58 RUE DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530009	52	type 2 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	70 720 €	88 400 €	64 724 €
112	56 RUE DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530010	72	type 3 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	97 920 €	122 400 €	91 924 €
113	54 RUE DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530011	72	type 3 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	97 920 €	122 400 €	91 924 €
114	52 R DES PRELES	GENNES VAL DE LOIRE	LES ROSIERS SUR LOIRE	04530012	72	type 3 (l)	1996	3	3	2		8	1 700 €	97 920 €	122 400 €	91 924 €
115	9 RUE DES HAUTS DE MAYENNE	MONTREUIL SUR MAINE		09550001	108,17	type 5 (l)	1999	1	3	3		7	1 700 €	147 110 €	183 890 €	121 288 €
116	1 IMPASSE DES TILLEULS	MONTREUIL SUR MAINE		09550002	68,34	pe 3 (l) Pers.Ag	1999	1	3	3		7	1 700 €	92 940 €	116 180 €	67 118 €
117	2 IMPASSE DES TILLEULS	MONTREUIL SUR MAINE		09550003	68,34	pe 3 (l) Pers.Ag	1999	1	3	3		7	1 700 €	92 940 €	116 180 €	67 118 €
118	3 IMPASSE DES TILLEULS	MONTREUIL SUR MAINE		09550004	88,66	type 4 (l)	1999	1	3	3		7	1 700 €	120 580 €	150 720 €	94 758 €
119	1 RUE DES GRANDS CHAMPS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	ST SATURNIN SUR LOIRE	08740001	85	type 4 (l)	1997	1	3	4		8	1 900 €	129 200 €	161 500 €	108 389 €
120	1 RUE DES VIGNES	BRISSAC LOIRE AUBANCE	ST SATURNIN SUR LOIRE	08740002	89	type 4 (l)	1997	1	3	4		8	1 900 €	135 280 €	169 100 €	114 469 €
121	2 RUE DES VIGNES	BRISSAC LOIRE AUBANCE	ST SATURNIN SUR LOIRE	08740003	89	type 4 (l)	1998	1	3	4		8	1 900 €	135 280 €	169 100 €	114 469 €
122	3 RUE DES GRANDS CHAMPS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	ST SATURNIN SUR LOIRE	08740004	98	type 5 (l)	1998	1	3	4		8	1 900 €	148 960 €	186 200 €	128 149 €
123	5 RUE DES GRANDS CHAMPS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	ST SATURNIN SUR LOIRE	08740005	63	type 3 (l)	1998	1	3	4		8	1 900 €	95 760 €	119 700 €	74 949 €
124	7 RUE DES GRANDS CHAMPS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	ST SATURNIN SUR LOIRE	08740006	69	type 3 (l)	1998	1	3	4		8	1 900 €	104 880 €	131 100 €	84 069 €
125	2 RUE DES GRANDS CHAMPS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	ST SATURNIN SUR LOIRE	08740007	98	type 5 (l)	1997	1	3	4		8	1 900 €	148 960 €	186 200 €	128 149 €
126	2 RUE DES JARDINS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	ST SATURNIN SUR LOIRE	08740008	89	type 4 (l)	1997	1	3	4		8	1 900 €	135 280 €	169 100 €	114 469 €
127	1 RUE DES JARDINS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	ST SATURNIN SUR LOIRE	08740009	89	type 4 (l)	1998	1	3	4		8	1 900 €	135 280 €	169 100 €	114 469 €
128	4 RUE DES GRANDS CHAMPS	BRISSAC LOIRE AUBANCE	ST SATURNIN SUR LOIRE	08740010	85	type 4 (l)	1998	1	3	4		8	1 900 €	129 200 €	161 500 €	108 389 €
129	1 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390001	70,28	pe 3 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	106 820 €	133 530 €	95 695 €

Ventes 2025 - Patrimoine ANCIEN - BCA Novembre 2024

Demande d'autorisation de vente

NBRE	ADRESSE	COMMUNE NOUVELLE	COMMUNE DELEGUEE	REF LOGT	S HAB	TYPOLOGIE	ANNEE CONSTRUCT*	CRITERES FIXATION DE PRIX					PRIX DE VENTE		MONTANT MINIMUM DEGAGE	
								SITUATION COMMUNE	ANCIENNETE DU LOGEMENT	DECOTE	SURCOTE	TOTAL POINTS	PRIX M2	PRIX OCCUPANT -20 %		PRIX EXTERIEUR
130	2 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390002	53,6	he 2 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	81 470 €	101 840 €	70 345 €
131	3 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390003	70,28	he 3 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	106 820 €	133 530 €	95 695 €
132	4 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390004	53,6	he 2 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	81 470 €	101 840 €	70 345 €
133	5 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390005	70,28	he 3 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	106 820 €	133 530 €	95 695 €
134	6 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390006	53,6	he 2 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	81 470 €	101 840 €	70 345 €
135	7 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390007	70,28	he 3 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	106 820 €	133 530 €	95 695 €
136	8 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390008	53,6	he 2 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	81 470 €	101 840 €	70 345 €
137	11 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390009	53,6	he 2 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	81 470 €	101 840 €	70 345 €
138	12 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390010	70,28	he 3 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	106 820 €	133 530 €	95 695 €
139	13 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390011	53,6	he 2 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	81 470 €	101 840 €	70 345 €
140	14 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390012	70,28	he 3 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	106 820 €	133 530 €	95 695 €
141	15 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390013	53,6	he 2 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	81 470 €	101 840 €	70 345 €
142	16 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390014	70,28	he 3 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	106 820 €	133 530 €	95 695 €
143	17 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390015	53,6	he 2 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	81 470 €	101 840 €	70 345 €
144	18 R DES LOGIS DE LA VARENNE	CORZE		09390016	70,28	he 3 (l) Pers.Ag	1998	4	3	1		8	1 900 €	106 820 €	133 530 €	95 695 €
145	6 ALLÉE DU BOIS	GREZ NEUVILLE		09690001	72,39	he 3 (l) Pers.Ag	1998	1	3	3		7	1 900 €	110 030 €	137 540 €	74 759 €
146	8 ALLÉE DU BOIS	GREZ NEUVILLE		09690002	72,39	he 3 (l) Pers.Ag	1998	1	3	3		7	1 900 €	110 030 €	137 540 €	74 759 €
147	15 RUE DE COULAINES	LA POSSONNIERE		05580001	51	type 2 (l)	1990	3	2	4		9	2 000 €	81 600 €	102 000 €	64 710 €
148	2 RUE DU CLOS NEUF	LA POSSONNIERE		05580002	65	type 3 (l)	1990	3	2	4		9	2 000 €	104 000 €	130 000 €	87 110 €
149	4 RUE DU CLOS NEUF	LA POSSONNIERE		05580003	65	type 3 (l)	1990	3	2	4		9	2 000 €	104 000 €	130 000 €	87 110 €
150	1 RUE DU CLOS NEUF	LA POSSONNIERE		05580004	79	type 4 (l)	1990	3	2	4		9	2 000 €	126 400 €	158 000 €	109 510 €
151	19 RUE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800001	64	type 3 (l)	1993	3	3	3		9	2 000 €	102 400 €	128 000 €	86 749 €
152	17 RUE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800002	58	type 2 (l)	1993	3	3	3		9	2 000 €	92 800 €	116 000 €	77 149 €
153	15 RUE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800003	58	type 2 (l)	1993	3	3	3		9	2 000 €	92 800 €	116 000 €	77 149 €
154	13 RUE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800004	64	type 3 (l)	1993	3	3	3		9	2 000 €	102 400 €	128 000 €	86 749 €
155	11 RUE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800005	58	type 2 (l)	1993	3	3	3		9	2 000 €	92 800 €	116 000 €	77 149 €
156	9 RUE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800006	54	type 2 (l)	1993	3	3	3		9	2 000 €	86 400 €	108 000 €	70 749 €
157	7 RUE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800007	58	type 2 (l)	1993	3	3	3		9	2 000 €	92 800 €	116 000 €	77 149 €
158	5 RUE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800008	58	type 2 (l)	1993	3	3	3		9	2 000 €	92 800 €	116 000 €	77 149 €
159	2 ALLÉE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800009	54	type 2 (l)	1994	3	3	3		9	2 000 €	86 400 €	108 000 €	70 749 €
160	4 ALLÉE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800010	64	type 3 (l)	1994	3	3	3		9	2 000 €	102 400 €	128 000 €	86 749 €
161	6 ALLÉE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800011	64	type 3 (l)	1994	3	3	3		9	2 000 €	102 400 €	128 000 €	86 749 €
162	5 ALLÉE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800012	64	type 3 (l)	1994	3	3	3		9	2 000 €	102 400 €	128 000 €	86 749 €
163	3 ALLÉE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800013	64	type 3 (l)	1994	3	3	3		9	2 000 €	102 400 €	128 000 €	86 749 €
164	1 ALLÉE MAURICE MARCOT	LA POSSONNIERE		06800014	58	type 2 (l)	1994	3	3	3		9	2 000 €	92 800 €	116 000 €	77 149 €
165	2B MAIL DE LA PRIOLAYE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340001	75	type 3 (l)	1992	4	3	1		8	1 900 €	114 000 €	142 500 €	78 876 €
166	2 MAIL DE LA PRIOLAYE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340002	75	type 3 (l)	1992	4	3	1		8	1 900 €	114 000 €	142 500 €	78 876 €
167	24 RUE DE BELLEVUE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340003	75	type 3 (l)	1992	4	3	1		8	1 900 €	114 000 €	142 500 €	78 876 €
168	26 RUE DE BELLEVUE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340004	75	type 3 (l)	1992	4	3	1		8	1 900 €	114 000 €	142 500 €	78 876 €
169	1 MAIL DE LA PRIOLAYE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340005	96	type 5 (l)	1992	4	3	1		8	1 900 €	145 920 €	182 400 €	110 796 €
170	3 MAIL DE LA PRIOLAYE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340006	75	type 3 (l)	1992	4	3	1		8	1 900 €	114 000 €	142 500 €	78 876 €
171	34 RUE DE BELLEVUE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340007	75	type 3 (l)	1993	4	3	1		8	1 900 €	114 000 €	142 500 €	78 876 €
172	32 RUE DE BELLEVUE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340008	85	type 4 (l)	1993	4	3	1		8	1 900 €	129 200 €	161 500 €	94 076 €

Demande d'autorisation de vente

NBRE	ADRESSE	COMMUNE NOUVELLE	COMMUNE DELEGUEE	REF LOGT	S HAB	TYPOLOGIE	ANNEE CONSTRUCT°	CRITERES FIXATION DE PRIX					PRIX DE VENTE		MONTANT MINIMUM DEGAGE	
								SITUATION COMMUNE	ANCIENNETE DU LOGEMENT	DECOTE	SURCOTE	TOTAL POINTS	PRIX M2	PRIX OCCUPANT -20 %		PRIX EXTERIEUR
173	30 RUE DE BELLEVUE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340009	85	type 4 (l)	1993	4	3	1		8	1 900 €	129 200 €	161 500 €	94 076 €
174	28 RUE DE BELLEVUE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340010	85	type 4 (l)	1993	4	3	1		8	1 900 €	129 200 €	161 500 €	94 076 €
175	22 RUE DE BELLEVUE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340011	85	type 4 (l)	1993	4	3	1		8	1 900 €	129 200 €	161 500 €	94 076 €
176	20 RUE DE BELLEVUE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340012	85	type 4 (l)	1993	4	3	1		8	1 900 €	129 200 €	161 500 €	94 076 €
177	18 RUE DE BELLEVUE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340013	85	type 4 (l)	1993	4	3	1		8	1 900 €	129 200 €	161 500 €	94 076 €
178	16 RUE DE BELLEVUE	LOIRE AUTHION	CORNE	06340014	75	type 3 (l)	1993	4	3	1		8	1 900 €	114 000 €	142 500 €	78 876 €
179	26 R DE L AUBANCE	SOULAINES SUR AUBANCE		07730001	84	type 4 (l)	1995	1	3	4		8	1 900 €	127 680 €	159 600 €	101 214 €
180	24 R DE L AUBANCE	SOULAINES SUR AUBANCE		07730002	84	type 4 (l)	1995	1	3	4		8	1 900 €	127 680 €	159 600 €	101 214 €
181	11 RUE DES EMOTTAIS	TIERCE		05740002	81	type 4 (l)	1992	3	3	3		9	2 000 €	129 600 €	162 000 €	99 395 €
182	15 RUE DES EMOTTAIS	TIERCE		05740004	67	type 3 (l)	1992	3	3	3		9	2 000 €	107 200 €	134 000 €	76 995 €
183	12 RUE DES EMOTTAIS	TIERCE		05740005	67	type 3 (l)	1992	3	3	3		9	2 000 €	107 200 €	134 000 €	76 995 €
184	13 RUE CHAPPELLE DES VIGNES	LE LION D ANGERS	ANDIGNE	09200001	81	type 4 (l)	1997	3	3	3		9	2 000 €	129 600 €	162 000 €	105 715 €
185	9 RUE CHAPPELLE DES VIGNES	LE LION D ANGERS	ANDIGNE	09200003	81	type 4 (l)	1997	3	3	3		9	2 000 €	129 600 €	162 000 €	105 715 €
186	20 RUE DU CLOS DE LA MOTTE	LOIRE AUTHION	CORNE	08540001	86	type 4 (l)	1997	4	3	2		9	2 000 €	137 600 €	172 000 €	96 068 €
187	22 RUE DU CLOS DE LA MOTTE	LOIRE AUTHION	CORNE	08540002	86	type 4 (l)	1997	4	3	2		9	2 000 €	137 600 €	172 000 €	96 068 €
188	24 RUE DU CLOS DE LA MOTTE	LOIRE AUTHION	CORNE	08540003	99	type 5 (l)	1997	4	3	2		9	2 000 €	158 400 €	198 000 €	116 868 €
189	15 RUE DU CLOS DU PE	LOIRE AUTHION	CORNE	08540004	99	type 5 (l)	1997	4	3	2		9	2 000 €	158 400 €	198 000 €	116 868 €
190	13 RUE DU CLOS DU PE	LOIRE AUTHION	CORNE	08540005	95	type 4 (l)	1997	4	3	2		9	2 000 €	152 000 €	190 000 €	110 468 €
191	11 RUE DU CLOS DU PE	LOIRE AUTHION	CORNE	08540006	95	type 4 (l)	1997	4	3	2		9	2 000 €	152 000 €	190 000 €	110 468 €
192	2 ALLEE DES NOISIETIERS	LONGUENEE EN ANJOU	PRUILLE	07180001	85	type 4 (l)	1994	1	3	5		9	2 000 €	136 000 €	170 000 €	120 379 €
193	1 ALLEE DES NOISIETIERS	LONGUENEE EN ANJOU	PRUILLE	07180002	68	type 3 (l)	1994	1	3	5		9	2 000 €	108 800 €	136 000 €	93 179 €
194	3 ALLEE DES GENETS	LONGUENEE EN ANJOU	PRUILLE	07180003	68	type 3 (l)	1994	1	3	5		9	2 000 €	108 800 €	136 000 €	93 179 €
195	1 ALLEE DES GENETS	LONGUENEE EN ANJOU	PRUILLE	07180004	85	type 4 (l)	1994	1	3	5		9	2 000 €	136 000 €	170 000 €	120 379 €
196	35 CHEMIN DE L ORTIER	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	07520001	70	type 3 (l)	1995	2	3	5		10	2 000 €	112 000 €	140 000 €	84 362 €
197	33 CHEMIN DE L ORTIER	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	07520002	70	type 3 (l)	1995	2	3	5		10	2 000 €	112 000 €	140 000 €	84 362 €
198	31 CHEMIN DE L ORTIER	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	07520003	64	type 2 (l)	1995	2	3	5		10	2 000 €	102 400 €	128 000 €	74 762 €
199	29 CHEMIN DE L ORTIER	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	07520004	87	type 4 (l)	1995	2	3	5		10	2 000 €	139 200 €	174 000 €	111 562 €
200	27 CHEMIN DE L ORTIER	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	07520005	87	type 4 (l)	1995	2	3	5		10	2 000 €	139 200 €	174 000 €	111 562 €
201	25 CHEMIN DE L ORTIER	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	07520006	64	type 2 (l)	1995	2	3	5		10	2 000 €	102 400 €	128 000 €	74 762 €
202	23 CHEMIN DE L ORTIER	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	07520007	70	type 3 (l)	1995	2	3	5		10	2 000 €	112 000 €	140 000 €	84 362 €
203	21 CHEMIN DE L ORTIER	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	07520008	70	type 3 (l)	1995	2	3	5		10	2 000 €	112 000 €	140 000 €	84 362 €
204	5 RUE MAURICE PICARD	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	06570001	58	type 2 (l)	1990	2	2	5		9	2 000 €	92 800 €	116 000 €	78 668 €
205	7 RUE MAURICE PICARD	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	06570002	58	type 2 (l)	1990	2	2	5		9	2 000 €	92 800 €	116 000 €	78 668 €
206	9 RUE MAURICE PICARD	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	06570003	67	type 3 (l)	1990	2	2	5		9	2 000 €	107 200 €	134 000 €	93 068 €
207	11 RUE MAURICE PICARD	RIVES DU LOIR EN ANJOU	SOUCELLES	06570004	67	type 3 (l)	1990	2	2	5		9	2 000 €	107 200 €	134 000 €	93 068 €
208	2 RUE DU PREUNELLIER	SOULAINES SUR AUBANCE		09930001	68,04	type 3 (l)	1999	1	3	5		9	2 000 €	108 860 €	136 080 €	70 301 €
209	4 RUE DU PREUNELLIER	SOULAINES SUR AUBANCE		09930002	67,84	type 3 (l)	1999	1	3	5		9	2 000 €	108 540 €	135 680 €	69 981 €
210	6 RUE DU PREUNELLIER	SOULAINES SUR AUBANCE		09930003	68,13	type 3 (l)	1999	1	3	5		9	2 000 €	109 010 €	136 260 €	70 451 €
211	8 RUE DU PREUNELLIER	SOULAINES SUR AUBANCE		09930004	98,07	type 5 (l)	2000	1	3	5		9	2 000 €	156 910 €	196 140 €	118 351 €
212	10 RUE DU PREUNELLIER	SOULAINES SUR AUBANCE		09930005	98,07	type 5 (l)	2000	1	3	5		9	2 000 €	156 910 €	196 140 €	118 351 €
213	2 PLACE DE L EGLISE	SOULAIRE ET BOURG		06760001	105	type 5 (l)	1993	2	3	4		9	2 000 €	168 000 €	210 000 €	168 000 €
214	1 PLACE DE L EGLISE	SOULAIRE ET BOURG		06760002	105	type 5 (l)	1993	2	3	4		9	2 000 €	168 000 €	210 000 €	168 000 €
215	1 ROUTE D ECUILLE	SOULAIRE ET BOURG		06760003	102	type 5 (l)	1993	2	3	4		9	2 000 €	163 200 €	204 000 €	163 200 €

Demande d'autorisation de vente

NBRE	ADRESSE	COMMUNE NOUVELLE	COMMUNE DELEGUEE	REF LOGT	S HAB	TYPOLOGIE	ANNEE CONSTRUCT	CRITERES FIXATION DE PRIX					PRIX DE VENTE			MONTANT MINIMUM DEGAGE
								SITUATION COMMUNE	ANCIENNETE DU LOGEMENT	DECOTE	SURCOTE	TOTAL POINTS	PRIX M2	PRIX OCCUPANT -20 %	PRIX EXTERIEUR	
216	3 ROUTE D ECUILLE	SOULAIRE ET BOURG		06760004	73	type 3 (I)	1993	2	3	4		9	2 000 €	116 800 €	146 000 €	116 800 €
217	5 ROUTE D ECUILLE	SOULAIRE ET BOURG		06760005	73	type 3 (I)	1993	2	3	4		9	2 000 €	116 800 €	146 000 €	116 800 €
218	47 RUE DE L EBEAUPIN	CANTENAY EPINARD		10080001	68,97	type 3 (I)	1999	2	3	4		9	2 100 €	115 870 €	144 840 €	82 741 €
219	45 RUE DE L EBEAUPIN	CANTENAY EPINARD		10080002	86,51	type 4 (I)	1999	2	3	4		9	2 100 €	145 340 €	181 670 €	112 211 €
220	43 RUE DE L EBEAUPIN	CANTENAY EPINARD		10080003	86,51	type 4 (I)	1999	2	3	4		9	2 100 €	145 340 €	181 670 €	112 211 €
221	41 RUE DE L EBEAUPIN	CANTENAY EPINARD		10080004	86,51	type 4 (I)	1999	2	3	4		9	2 100 €	145 340 €	181 670 €	112 211 €
222	5 SQUARE LES GRANDS JARDINS	ST MELAINE SUR AUBANCE		05550001	68	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 400 €	130 560 €	163 200 €	114 402 €
223	3 SQUARE LES GRANDS JARDINS	ST MELAINE SUR AUBANCE		05550002	77	type 4 (I)	1990	4	2	3		9	2 400 €	147 840 €	184 800 €	131 682 €
224	1 SQUARE LES GRANDS JARDINS	ST MELAINE SUR AUBANCE		05550003	70	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 400 €	134 400 €	168 000 €	118 242 €
225	11 RUE DES JARDINS	ST MELAINE SUR AUBANCE		07050001	85	type 4 (I)	1994	4	3	2		9	2 400 €	163 200 €	204 000 €	141 117 €
226	9B RUE DES JARDINS	ST MELAINE SUR AUBANCE		07050002	85	type 4 (I)	1994	4	3	2		9	2 400 €	163 200 €	204 000 €	141 117 €
227	9 RUE DES JARDINS	ST MELAINE SUR AUBANCE		07050003	85	type 4 (I)	1994	4	3	2		9	2 400 €	163 200 €	204 000 €	141 117 €
228	6 RUE DES JARDINS	ST MELAINE SUR AUBANCE		07050004	101	type 5 (I)	1994	4	3	2		9	2 400 €	193 920 €	242 400 €	171 837 €
229	12 RUE JOACHIM DU BELLA Y	LES PONTS DE CE		04970001	85	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 550 €	173 400 €	216 750 €	166 582 €
230	14 RUE JOACHIM DU BELLA Y	LES PONTS DE CE		04970002	86	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 550 €	175 440 €	219 300 €	168 622 €
231	16 RUE JOACHIM DU BELLA Y	LES PONTS DE CE		04970003	85	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 550 €	173 400 €	216 750 €	166 582 €
232	18 RUE JOACHIM DU BELLA Y	LES PONTS DE CE		04970004	85	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 550 €	173 400 €	216 750 €	166 582 €
233	20 RUE JOACHIM DU BELLA Y	LES PONTS DE CE		04970005	79	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 550 €	161 160 €	201 450 €	154 342 €
234	10 RUE JOACHIM DU BELLA Y	LES PONTS DE CE		04970006	78	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 550 €	159 120 €	198 900 €	152 302 €
235	8 RUE JOACHIM DU BELLA Y	LES PONTS DE CE		04970007	85	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 550 €	173 400 €	216 750 €	166 582 €
236	4 RUE JOACHIM DU BELLA Y	LES PONTS DE CE		04970009	84	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 550 €	171 360 €	214 200 €	164 542 €
237	2 RUE JOACHIM DU BELLA Y	LES PONTS DE CE		04970010	84	type 3 (I)	1990	4	2	3		9	2 550 €	171 360 €	214 200 €	164 542 €
238	2 RUE DES JARDINETS	ST LEGER DE LINIERES	ST LEGER DES BOIS	07890001	100	type 5 (I)	1996	4	3	2		9	2 500 €	200 000 €	250 000 €	172 879 €
239	4 RUE DES JARDINETS	ST LEGER DE LINIERES	ST LEGER DES BOIS	07890002	69	type 3 (I)	1996	4	3	2		9	2 500 €	138 000 €	172 500 €	110 879 €
240	6 RUE DES JARDINETS	ST LEGER DE LINIERES	ST LEGER DES BOIS	07890003	69	type 3 (I)	1996	4	3	2		9	2 500 €	138 000 €	172 500 €	110 879 €
241	8 RUE DES JARDINETS	ST LEGER DE LINIERES	ST LEGER DES BOIS	07890004	89	type 4 (I)	1996	4	3	2		9	2 500 €	178 000 €	222 500 €	150 879 €
242	10 RUE DES JARDINETS	ST LEGER DE LINIERES	ST LEGER DES BOIS	07890005	89	type 4 (I)	1996	4	3	2		9	2 500 €	178 000 €	222 500 €	150 879 €
243	12 RUE DES JARDINETS	ST LEGER DE LINIERES	ST LEGER DES BOIS	07890006	89	type 4 (I)	1997	4	3	2		9	2 500 €	178 000 €	222 500 €	150 879 €
244	14 RUE DES JARDINETS	ST LEGER DE LINIERES	ST LEGER DES BOIS	07890007	84	type 4 (I)	1997	4	3	2		9	2 500 €	168 000 €	210 000 €	140 879 €
245	16 RUE DES JARDINETS	ST LEGER DE LINIERES	ST LEGER DES BOIS	07890008	100	type 5 (I)	1997	4	3	2		9	2 500 €	200 000 €	250 000 €	172 879 €

Actualisation des prix de vente

LISTE	ADRESSE	COMMUNE NOUVELLE	COMMUNE DELEGUEE	REF LOGT	S HAB	T	ANNEE CONSTRUCT	TOTAL POINTS	PRIX M2	prix occupant - 20%	PRIX DE VENTE	MONTANT MINIMUM DEGAGE	CRD AU LOGT
Liste 10	1 IMPASSE ROBERT SCHUMAN	ALLONNES		08880001	91	type 4 (l)	1996	6	1 600 €	116 480 €	145 600 €	120 661 €	24 939 €
	3 IMPASSE ROBERT SCHUMAN	ALLONNES		08880002	92	type 4 (l)	1996	6	1 600 €	117 760 €	147 200 €	122 261 €	24 939 €
	5 IMPASSE ROBERT SCHUMAN	ALLONNES		08880003	89	type 4 (l)	1996	6	1 600 €	113 920 €	142 400 €	117 461 €	24 939 €
	7 IMPASSE ROBERT SCHUMAN	ALLONNES		08880004	100	type 5 (l)	1996	6	1 600 €	128 000 €	160 000 €	135 061 €	24 939 €
	9 IMPASSE ROBERT SCHUMAN	ALLONNES		08880005	100	type 5 (l)	1996	6	1 600 €	128 000 €	160 000 €	135 061 €	24 939 €
Liste 2	7 ALLEE DU BOSQUET	CHALONNES SUR LOIRE		01600001	78	type 4 (l)	1975	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	3 ALLEE DES CERISIERS	CHALONNES SUR LOIRE		01600002	96	type 5 (l)	1975	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	5 ALLEE DU BOSQUET	CHALONNES SUR LOIRE		01600003	78	type 4 (l)	1975	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	3 ALLEE DU BOSQUET	CHALONNES SUR LOIRE		01600004	78	type 4 (l)	1975	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	5 ALLEE DES CERISIERS	CHALONNES SUR LOIRE		01600005	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	7 ALLEE DES CERISIERS	CHALONNES SUR LOIRE		01600006	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	9 ALLEE DES CERISIERS	CHALONNES SUR LOIRE		01600007	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	11 ALLEE DES CERISIERS	CHALONNES SUR LOIRE		01600008	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	12 AVENUE DU LAYON	CHALONNES SUR LOIRE		01600009	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	16 ALLEE DES CERISIERS	CHALONNES SUR LOIRE		01600010	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	14 ALLEE DES CERISIERS	CHALONNES SUR LOIRE		01600011	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	12 ALLEE DES CERISIERS	CHALONNES SUR LOIRE		01600012	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	10 ALLEE DES CERISIERS	CHALONNES SUR LOIRE		01600013	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	6 ALLEE DES CERISIERS	CHALONNES SUR LOIRE		01600015	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	1 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600017	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	3 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600018	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	5 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600019	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	7 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600020	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	9 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600021	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	13 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600023	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	15 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600024	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
	17 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600025	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	19 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600026	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	21 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600027	96	type 5 (l)	1976	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €
	17 ALLEE DU BOSQUET	CHALONNES SUR LOIRE		01600029	78	type 4 (l)	1975	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €
11 ALLEE DU BOSQUET	CHALONNES SUR LOIRE		01600032	78	type 4 (l)	1975	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €	
2 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600034	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €	
4 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600035	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €	
8 ALLEE DES LILAS	CHALONNES SUR LOIRE		01600037	78	type 4 (l)	1976	9	2 000 €	124 800 €	156 000 €	142 131 €	13 869 €	
21 ALLEE DU BOSQUET	CHALONNES SUR LOIRE		01600038	96	type 5 (l)	1975	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €	
23 ALLEE DU BOSQUET	CHALONNES SUR LOIRE		01600039	96	type 5 (l)	1975	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €	
25 ALLEE DU BOSQUET	CHALONNES SUR LOIRE		01600040	96	type 5 (l)	1975	9	2 000 €	153 600 €	192 000 €	178 131 €	13 869 €	
Liste 11	1 ROUTE DE SAINT MARTIN	CHAMBELLAY		05360001	64	type 3 (l)	1990	7	1 700 €	87 040 €	108 800 €	81 577 €	27 223 €
	3 ROUTE DE SAINT MARTIN	CHAMBELLAY		05360002	64	type 3 (l)	1990	7	1 700 €	87 040 €	108 800 €	81 577 €	27 223 €
	5 ROUTE DE SAINT MARTIN	CHAMBELLAY		05360003	80	type 4 (l)	1990	7	1 700 €	108 800 €	136 000 €	108 777 €	27 223 €
	7 ROUTE DE SAINT MARTIN	CHAMBELLAY		05360004	80	type 4 (l)	1990	7	1 700 €	108 800 €	136 000 €	108 777 €	27 223 €
Liste 7	5 RUE DES POMMIERS	FENEU		05560002	63	type 3 (l)	1991	9	2 000 €	100 800 €	126 000 €	126 000 €	0 €
	7 RUE DES POMMIERS	FENEU		05560003	84	type 5 (l)	1991	9	2 000 €	134 400 €	168 000 €	168 000 €	0 €

Actualisation des prix de vente

LISTE	ADRESSE	COMMUNE NOUVELLE	COMMUNE DELEGUEE	REF LOGT	S HAB	T	ANNEE CONSTRUCT	TOTAL POINTS	PRIX M2	prix occupant - 20%	PRIX DE VENTE	MONTANT MINIMUM DEGAGE	CRD AU LOGT
Liste 5	1 IMPASSE DU LOGIS	LONGUE JUMELLES		01730001	90	type 4 (l)	1976	5	1 500 €	108 000 €	135 000 €	123 442 €	11 558 €
	3 IMPASSE DU LOGIS	LONGUE JUMELLES		01730002	108	type 5 (l)	1976	5	1 500 €	129 600 €	162 000 €	150 442 €	11 558 €
	5 IMPASSE DU LOGIS	LONGUE JUMELLES		01730003	108	type 5 (l)	1976	5	1 500 €	129 600 €	162 000 €	150 442 €	11 558 €
	7 IMPASSE DU LOGIS	LONGUE JUMELLES		01730004	90	type 4 (l)	1976	5	1 500 €	108 000 €	135 000 €	123 442 €	11 558 €
	7 RUE DU SALVERT	LONGUE JUMELLES		01730005	89	type 4 (l)	1976	5	1 500 €	106 800 €	133 500 €	121 942 €	11 558 €
	18 PLACE SAINTE BARBE	LONGUE JUMELLES		01730007	77	type 4 (l)	1976	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	20 PLACE SAINTE BARBE	LONGUE JUMELLES		01730008	77	type 4 (l)	1976	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	22 PLACE SAINTE BARBE	LONGUE JUMELLES		01730009	96	type 5 (l)	1976	5	1 500 €	115 200 €	144 000 €	132 442 €	11 558 €
	24 PLACE SAINTE BARBE	LONGUE JUMELLES		01730010	96	type 5 (l)	1976	5	1 500 €	115 200 €	144 000 €	132 442 €	11 558 €
	26 PLACE SAINTE BARBE	LONGUE JUMELLES		01730011	96	type 5 (l)	1976	5	1 500 €	115 200 €	144 000 €	132 442 €	11 558 €
	2 RUE DES TULIPES	LONGUE JUMELLES		01730012	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	4 RUE DES TULIPES	LONGUE JUMELLES		01730013	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	6 RUE DES TULIPES	LONGUE JUMELLES		01730014	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	5 RUE DES OEILLETS	LONGUE JUMELLES		01730016	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	3 RUE DES OEILLETS	LONGUE JUMELLES		01730017	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	1 RUE DES OEILLETS	LONGUE JUMELLES		01730018	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	25 RUE DES BOISSELEES	LONGUE JUMELLES		01730019	96	type 5 (l)	1977	5	1 500 €	115 200 €	144 000 €	132 442 €	11 558 €
	25 RUE DES BOISSELEES	LONGUE JUMELLES		01730019	96	type 5 (l)	1977	5	1 500 €	115 200 €	144 000 €	132 442 €	11 558 €
	2 RUE DES OEILLETS	LONGUE JUMELLES		01730020	96	type 5 (l)	1977	5	1 500 €	115 200 €	144 000 €	132 442 €	11 558 €
	4 RUE DES OEILLETS	LONGUE JUMELLES		01730021	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	6 RUE DES OEILLETS	LONGUE JUMELLES		01730022	96	type 5 (l)	1977	5	1 500 €	115 200 €	144 000 €	132 442 €	11 558 €
	12 RUE DES JONQUILLES	LONGUE JUMELLES		01730023	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	16 RUE DES JONQUILLES	LONGUE JUMELLES		01730025	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	69 R DE LA TETE NOIRE	LONGUE JUMELLES		01730026	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
	67 R DE LA TETE NOIRE	LONGUE JUMELLES		01730027	77	type 4 (l)	1977	5	1 500 €	92 400 €	115 500 €	103 942 €	11 558 €
65 R DE LA TETE NOIRE	LONGUE JUMELLES		01730028	96	type 5 (l)	1977	5	1 500 €	115 200 €	144 000 €	132 442 €	11 558 €	
Liste 8	18 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190001	56	type 2 (l)	1995	6	1 500 €	67 200 €	84 000 €	74 801 €	9 199 €
	16 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190002	72	type 3 (l)	1995	6	1 500 €	86 400 €	108 000 €	98 801 €	9 199 €
	14 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190003	62	type 2 (l)	1995	6	1 500 €	74 400 €	93 000 €	83 801 €	9 199 €
	2 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190004	62	type 2 (l)	1995	6	1 500 €	74 400 €	93 000 €	83 801 €	9 199 €
	4 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190005	67	type 2 (l)	1995	6	1 500 €	80 400 €	100 500 €	91 301 €	9 199 €
	26 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190006	66	type 3 (l)	1995	6	1 500 €	79 200 €	99 000 €	89 801 €	9 199 €
	24 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190007	69	type 3 (l)	1995	6	1 500 €	82 800 €	103 500 €	94 301 €	9 199 €
	22 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190008	69	type 3 (l)	1995	6	1 500 €	82 800 €	103 500 €	94 301 €	9 199 €
	20 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190009	56	type 2 (l)	1995	6	1 500 €	67 200 €	84 000 €	74 801 €	9 199 €
	6 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190010	67	type 2 (l)	1995	6	1 500 €	80 400 €	100 500 €	91 301 €	9 199 €
	8 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190011	56	type 2 (l)	1995	6	1 500 €	67 200 €	84 000 €	74 801 €	9 199 €
	10 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190012	53	type 2 (l)	1995	6	1 500 €	63 600 €	79 500 €	70 301 €	9 199 €
	12 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190013	56	type 2 (l)	1995	6	1 500 €	67 200 €	84 000 €	74 801 €	9 199 €
	5 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190014	94	type 4 (l)	1996	6	1 500 €	112 800 €	141 000 €	131 801 €	9 199 €
	1 RUE CHARLES DE GAULLE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	DAUMERAY	07190016	94	type 4 (l)	1996	6	1 500 €	112 800 €	141 000 €	131 801 €	9 199 €
Liste 6	13 RUE TUDELA DE DUERO	MURS ERIGNE		05420001	51	type 2 (l)	1990	9	2 000 €	81 600 €	102 000 €	102 000 €	0 €
	11 RUE TUDELA DE DUERO	MURS ERIGNE		05420002	52	type 2 (l)	1990	9	2 000 €	83 200 €	104 000 €	104 000 €	0 €
	9 RUE TUDELA DE DUERO	MURS ERIGNE		05420003	65	type 3 (l)	1990	9	2 000 €	104 000 €	130 000 €	130 000 €	0 €
	7 R TUDELA DE DUERO	MURS ERIGNE		05420004	86	type 4 (l)	1990	9	2 000 €	137 600 €	172 000 €	172 000 €	0 €
	5 RUE TUDELA DE DUERO	MURS ERIGNE		05420005	86	type 4 (l)	1990	9	2 000 €	137 600 €	172 000 €	172 000 €	0 €
	3 RUE TUDELA DE DUERO	MURS ERIGNE		05420006	103	type 5 (l)	1990	9	2 000 €	164 800 €	206 000 €	206 000 €	0 €
	1 RUE TUDELA DE DUERO	MURS ERIGNE		05420007	87	type 4 (l)	1990	9	2 000 €	139 200 €	174 000 €	174 000 €	0 €
	15B RUE AIME DE SOLAND	MURS ERIGNE		05420008	103	type 5 (l)	1990	9	2 000 €	164 800 €	206 000 €	206 000 €	0 €

Actualisation prix de vente

LISTE	ADRESSE	COMMUNE NOUVELLE	COMMUNE DELEGUEE	REF LOGT	S HAB	TYPOLOGIE	ANNEE CONSTRUCT °	CRITERES FIXATION DE PRIX					PRIX DE VENTE		MONTANT MINIMUM DEGAGE	
								SITUATION COMMUNE	ANCIENNETE DU LOGEMENT	DECOTE	SURCOTE	TOTAL POINTS	PRIX M2	PRIX OCCUPANT -20 %		PRIX EXTERIEUR
Liste 13	12 RUE GASTON JOGUET	BAUGE EN ANJOU	CHEVIRE LE ROUGE	01760002	93	type 5 (l)	1977	1	1	1		3	970 €	72 170 €	90 210 €	69 176 €
	14 RUE GASTON JOGUET	BAUGE EN ANJOU	CHEVIRE LE ROUGE	01760003	93	type 5 (l)	1977	1	1	1		3	970 €	72 170 €	90 210 €	69 176 €
	16 RUE GASTON JOGUET	BAUGE EN ANJOU	CHEVIRE LE ROUGE	01760004	62	type 3 (l)	1977	1	1	1		3	970 €	48 110 €	60 140 €	45 116 €
	19 RUE GASTON JOGUET	BAUGE EN ANJOU	CHEVIRE LE ROUGE	01760007	62	type 3 (l)	1977	1	1	1		3	970 €	48 110 €	60 140 €	45 116 €
	17 RUE GASTON JOGUET	BAUGE EN ANJOU	CHEVIRE LE ROUGE	01760008	93	type 5 (l)	1977	1	1	1		3	970 €	72 170 €	90 210 €	69 176 €
	15 RUE GASTON JOGUET	BAUGE EN ANJOU	CHEVIRE LE ROUGE	01760009	93	type 5 (l)	1977	1	1	1		3	970 €	72 170 €	90 210 €	69 176 €
	13 RUE GASTON JOGUET	BAUGE EN ANJOU	CHEVIRE LE ROUGE	01760010	62	type 3 (l)	1977	1	1	1		3	970 €	48 110 €	60 140 €	45 116 €
Liste 14	2 SQUARE DE TOURAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950001	91	type 4 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
	4 SQUARE DE TOURAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950002	105	type 5 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	159 600 €	199 500 €	102 007 €
	6 SQUARE DE TOURAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950003	105	type 5 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	159 600 €	199 500 €	102 007 €
	8 SQUARE DE TOURAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950004	91	type 4 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
	10 SQUARE DE TOURAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950005	91	type 4 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
	12 SQUARE DE TOURAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950006	105	type 5 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	159 600 €	199 500 €	102 007 €
	14 SQUARE DE TOURAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950007	105	type 5 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	159 600 €	199 500 €	102 007 €
	16 SQUARE DE TOURAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950008	91	type 4 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
	18 SQUARE DE TOURAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950009	91	type 4 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
	20 SQUARE DE TOURAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950010	91	type 4 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
	20 AVENUE D ANJOU	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950011	105	type 5 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	159 600 €	199 500 €	102 007 €
	18 AVENUE D ANJOU	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950012	91	type 4 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
	16 AVENUE D ANJOU	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950013	91	type 4 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
	14 AVENUE D ANJOU	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950014	105	type 5 (l)	1997	3	3	2		8	1 900 €	159 600 €	199 500 €	102 007 €
	12 SQUARE DU MAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950015	91	type 4 (l)	1996	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
	10 SQUARE DU MAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950016	91	type 4 (l)	1996	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
	8 SQUARE DU MAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950017	91	type 4 (l)	1996	3	3	2		8	1 900 €	138 320 €	172 900 €	80 727 €
6 SQUARE DU MAINE	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	07950018	105	type 5 (l)	1996	3	3	2		8	1 900 €	159 600 €	199 500 €	102 007 €	
Liste 10	7 IMPASSE DES PETUNIAS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290002	64	type 3 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	87 040 €	108 800 €	86 083 €
	5 IMPASSE DES PETUNIAS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290003	91	type 5 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	123 760 €	154 700 €	122 803 €
	2 IMPASSE DES PETUNIAS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290004	64	type 3 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	87 040 €	108 800 €	86 083 €
	4 IMPASSE DES PETUNIAS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290005	64	type 3 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	87 040 €	108 800 €	86 083 €
	4 AVENUE DES PLANTAGENETS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290007	77	type 4 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	104 720 €	130 900 €	103 763 €
	8 AVENUE DES PLANTAGENETS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290009	77	type 4 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	104 720 €	130 900 €	103 763 €
	2 ALLEE DES BLEUETS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290010	64	type 3 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	87 040 €	108 800 €	86 083 €
	4 ALLEE DES BLEUETS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290011	77	type 4 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	104 720 €	130 900 €	103 763 €
	6 ALLEE DES BLEUETS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290012	77	type 4 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	104 720 €	130 900 €	103 763 €
	7 ALLEE DES BLEUETS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290013	77	type 4 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	104 720 €	130 900 €	103 763 €
	10 AVENUE DES PLANTAGENETS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290017	77	type 4 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	104 720 €	130 900 €	103 763 €
	12 AVENUE DES PLANTAGENETS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290018	91	type 5 (l)	1974	3	1	3		7	1 700 €	123 760 €	154 700 €	122 803 €
16 AVENUE DES PLANTAGENETS	BEAUFORT EN ANJOU	BEAUFORT EN VALLEE	01290020	91	type 5 (l)	1978	3	1	3		7	1 700 €	123 760 €	154 700 €	122 803 €	

Actualisation prix de vente

LISTE	ADRESSE	COMMUNE NOUVELLE	COMMUNE DELEGUEE	REF LOGT	S HAB	TYPOLOGIE	ANNEE CONSTRUCT °	CRITERES FIXATION DE PRIX					PRIX DE VENTE		MONTANT MINIMUM DEGAGE	
								SITUATION COMMUNE	ANCIENNETE DU LOGEMENT	DECOTE	SURCOTE	TOTAL POINTS	PRIX M2	PRIX OCCUPANT -20 %		PRIX EXTERIEUR
Liste 11	14 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680001	50	type 2 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	56 000 €	70 000 €	45 014 €
	16 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680002	38	type 1 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	42 560 €	53 200 €	31 574 €
	18 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680003	50	type 2 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	56 000 €	70 000 €	45 014 €
	20 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680004	38	type 1 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	42 560 €	53 200 €	31 574 €
	22 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680005	50	type 2 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	56 000 €	70 000 €	45 014 €
	24 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680006	38	type 1 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	42 560 €	53 200 €	31 574 €
	26 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680007	50	type 2 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	56 000 €	70 000 €	45 014 €
	28 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680008	38	type 1 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	42 560 €	53 200 €	31 574 €
	30 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680009	50	type 2 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	56 000 €	70 000 €	45 014 €
	32 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680010	38	type 1 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	42 560 €	53 200 €	31 574 €
	36 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680012	75	type 4 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	84 000 €	105 000 €	73 014 €
	38 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680013	75	type 4 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	84 000 €	105 000 €	73 014 €
	40 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680014	75	type 4 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	84 000 €	105 000 €	73 014 €
	25 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680017	75	type 4 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	84 000 €	105 000 €	73 014 €
	23 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680018	75	type 4 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	84 000 €	105 000 €	73 014 €
	21 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680019	75	type 4 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	84 000 €	105 000 €	73 014 €
19 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680020	97	type 5 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	108 640 €	135 800 €	97 654 €	
17 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680021	97	type 5 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	108 640 €	135 800 €	97 654 €	
15 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680022	97	type 5 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	108 640 €	135 800 €	97 654 €	
13 RUE DU MOULIN A VENT	MONTREVAULT SUR EVRE	ST PIERRE MONTLIMART	00680023	97	type 5 (l)	1968	3	1	2	1	5	1 400 €	108 640 €	135 800 €	97 654 €	
Liste 12	19 RUE DE LA HARDERIE	THORIGNE D ANJOU		06840001	72	type 3 (l)	1994	1	3	4	1	7	1 750 €	100 800 €	126 000 €	97 806 €
	19B RUE DE LA HARDERIE	THORIGNE D ANJOU		06840002	72	type 3 (l)	1994	1	3	4	1	7	1 750 €	100 800 €	126 000 €	97 806 €
Liste 14	3 ROUTES DES VERCHERS	ST MACAIRE DU BOIS		12920001	105,99	type 5 (l)	2006	1	4	1		6	1 570 €	133 120 €	166 400 €	86 004 €
	5 ROUTE DES VERCHERS	ST MACAIRE DU BOIS		12920002	103,93	type 5 (l)	2006	1	4	1		6	1 570 €	130 540 €	163 170 €	83 424 €
	7 ROUTE DES VERCHERS	ST MACAIRE DU BOIS		12920003	87,26	type 4 (l)	2006	1	4	1		6	1 570 €	109 600 €	137 000 €	62 484 €
	2 ALL DE LA VARENNE	ST MACAIRE DU BOIS		12920004	87,26	type 4 (l)	2006	1	4	1		6	1 570 €	109 600 €	137 000 €	62 484 €
	4 ALLEE DE LA VARENNE	ST MACAIRE DU BOIS		12920005	87,26	type 4 (l)	2006	1	4	1		6	1 570 €	109 600 €	137 000 €	62 484 €
Liste 11	29 RUE DU COULAIS	OMBREE D ANJOU	LE TREMBLAY	08800001	81	type 4 (l)	1996	1	3	1	2	3	975 €	63 180 €	78 980 €	43 779 €
	4 R DES TREMBLES	OMBREE D ANJOU	LE TREMBLAY	08800003	86	type 4 (l)	1996	1	3	1	2	3	975 €	67 080 €	83 850 €	47 679 €

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ **GESTION PATRIMONIALE**

◆ **VENTE DE LOGEMENTS PARC ANCIEN**

- ✓ **VALANJOU (commune déléguée de CHEMILLÉ-EN-ANJOU) – Levée d'interdiction de vente d'un logement**

Monsieur Anthony SOULLARD et Madame Amandine SIROUX, domiciliés au 16 rue du Levant à Valanjou – 49670 Chemillé-en-Anjou ont acquis un logement vacant le 17 février 2021 au prix de 77 000 € (acquisition d'un logement vacant avec remise de 10 % locataires du parc social).

Monsieur et Madame se séparent, la dissolution du pacs a été enregistrée le 3 septembre 2024. Aux termes du partage à venir, la maison sera attribuée à Monsieur SOULLARD, à charge par lui de verser une soulte à Madame SIROUX. L'évaluation de la maison retenue dans le partage est de 77 000 €, ce qui ne les expose pas au dispositif anti-spéculatif.

Toutefois pendant les cinq premières années qui suivent l'acquisition, la revente ne peut intervenir sans la levée expresse de cette interdiction d'aliéner par Maine-et-Loire Habitat.

Aussi, il vous est demandé de bien vouloir autoriser l'attribution de ce logement à Monsieur SOULLARD moyennant le versement d'une soulte à Madame SIROUX.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration autorise l'attribution du logement à Monsieur SOULLARD moyennant le versement d'une soulte à Madame SIROUX

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ GESTION PATRIMONIALE

◆ CESSIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

✓ Nouveaux dossiers

**BAUGÉ (commune déléguée de BAUGÉ-EN-ANJOU – Rue de la Résistance – Quartier « Les Brisées »
Tr. 1678**

Maine-et-Loire Habitat est propriétaire de plusieurs parcelles sur la commune de Baugé-en-Anjou, Quartier « Les Brisées ». Dans le cadre du projet de réaménagement urbain de ce quartier, Maine-et-Loire Habitat a entrepris la déconstruction de plusieurs bâtiments, puis la reconstruction de pavillons locatifs individuels.

Suite à la réception des logements, la commune et Maine-et-Loire Habitat ont convenu de la rétrocession d'un chemin piétonnier et d'espaces verts afin de limiter les charges locatives en confiant à la commune l'entretien de ces espaces.

L'emprise cadastrale à rétrocéder est la suivante : Parcelle section AN n° 592 d'une superficie totale de 102 m².

Les parcelles section AN n° 591 (1310 m²) et n° 593 (2286 m²) sur lesquelles sont situées les pavillons locatifs individuels, restent propriété de Maine-et-Loire Habitat.



Les services France domaines, saisis le 7 octobre 2024 dernier, ont émis un avis en date du 16 octobre 2024, indiquant une valeur vénale à hauteur d'un euro, dans la mesure où l'opération envisagée s'analyse comme étant un transfert de charges d'entretien dudit chemin à la collectivité.

Lors de sa prochaine séance, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition de la parcelle section AN n° 592 d'une contenance de 102 m² au prix de 1 €.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord sur la rétrocession de ladite parcelle, au profit de la commune de Baugé-en-Anjou, au prix de 1 €, dont l'acte sera réalisé par la Direction des Affaires Juridiques et Marchés ainsi que sa signature par le Directeur général.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur la rétrocession de ladite parcelle cadastrée section AN n° 592 au profit de la commune de Baugé-en-Anjou, au prix de 1 €, ainsi que sa signature par le Directeur général de l'acte qui sera réalisé par la Direction des Affaires Juridiques et Marchés, sous forme d'un acte administratif.

CANDÉ - gendarmerie - 2 Boulevard de l'Erdre – Tr. 1949 : Echange parcellaire

Maine-et-Loire Habitat a fait l'acquisition de la gendarmerie de Candé, située sur la parcelle cadastrée section A n° 2184, en date du 8 décembre 2023, auprès de la commune de Candé. Suite à cet achat, Maine-et-Loire Habitat a décelé certaines anomalies cadastrales dont la régularisation doit être effectuée.

Il convient donc de procéder à un échange parcellaire entre la commune et Maine-et-Loire Habitat de la manière suivante :

- Cession par la commune au profit de Maine-et-Loire Habitat :
Parcelle cadastrée section A n° 2187 d'une superficie de 87 m².
- Cession par Maine-et-Loire Habitat au profit de la commune :
Parcelles cadastrées section A n° 2189 d'une superficie de 867 m² et n° 2190 d'une superficie de 16 m².



Les services France domaine ont été saisis le 9 octobre 2024.

Les parties ont convenu de régulariser cet échange au prix d'un euro de part et d'autre, soit sans soulte.

Lors de sa prochaine séance du 12 décembre 2024, le Conseil municipal de la commune de Candé doit valider ces modalités d'échange.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord sur l'échange des parcelles mentionnées dans l'exposé ci-dessus, avec la commune, au prix d'un euro de part et d'autre, soit sans soulte, et d'autoriser le Directeur général à signer l'acte qui sera rédigé par la Direction des Affaires Juridiques et des Marchés, sous la forme d'un acte administratif.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur l'échange des parcelles mentionnées dans l'exposé ci-dessus, avec la commune, au prix d'un euro de part et d'autre, soit sans soulte, et autorise le Directeur général à signer l'acte qui sera rédigé par la Direction des Affaires Juridiques et des Marchés, sous la forme d'un acte administratif.

SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY (commune déléguée de MAUGES-SUR-LOIRE) – Allée des Rainettes - Tr. 1811 : Echange parcellaire

Dans le cadre d'un projet d'aménagement urbain sur la commune de Saint-Laurent-du-Mottay, Maine-et-Loire Habitat a fait l'acquisition des parcelles préfixe 297 - section B n° 1225, n° 1226, n° 1229, n° 1231 et n° 1232 auprès de la commune de Mauges-sur-Loire, le 25 mai 2021, afin d'y construire 6 maisons locatives individuelles.

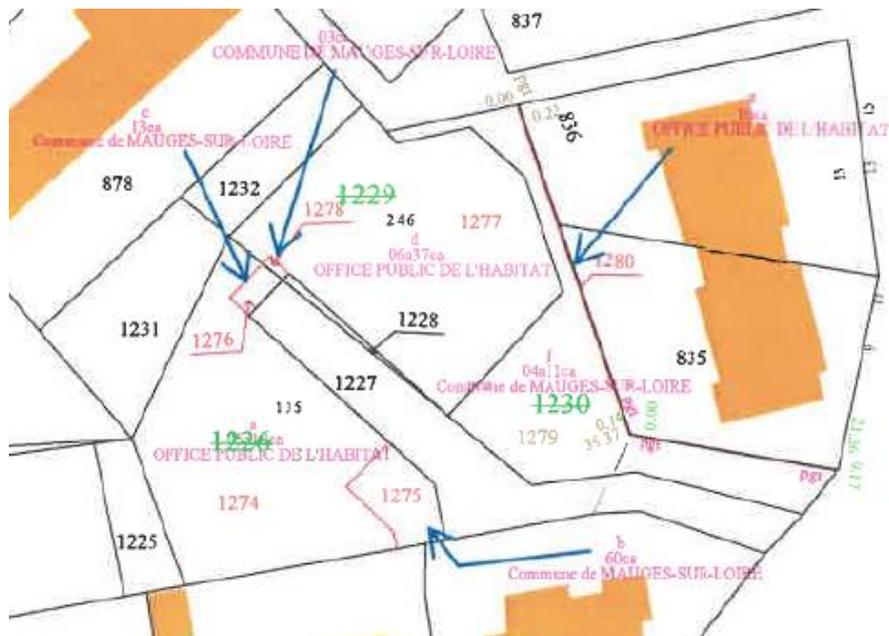
Suite à la réception des logements le 5 mars 2024, la commune et Maine-et-Loire Habitat ont convenu de la rétrocession des voiries et espaces verts situés dans cette zone, afin de limiter les charges locatives en confiant à la commune l'entretien de ces espaces.

Par ailleurs, Maine-et-Loire Habitat a décelé une erreur sur les limites de propriété en bordure de ses logements déjà construits sur les parcelles cadastrées section B n° 836 et n° 8. Il existe, en effet, une petite bande parcellaire inutilisée entre le chemin piétonnier appartenant à la commune et les clôtures des logements.

Il convient donc de procéder à un échange parcellaire entre la commune et Maine-et-Loire Habitat de la manière suivante :

- Cession par la commune au profit de Maine-et-Loire Habitat :
Parcelle cadastrée préfixe 297 section B n° 1280 (environ 19 m²)
- Cession par Maine-et-Loire Habitat au profit de la commune :
Parcelles cadastrées préfixe 297 section B n° 1276 (13 m²), n° 1278 (3 m²) et n° 1275 (60 m²).





Les services France domaine ont été saisis le 8 octobre 2024.

Les parties ont convenu de régulariser cet échange au prix d'un euro de part et d'autre, soit sans soulte.

Lors de sa prochaine séance du 19 novembre 2024, le Conseil municipal de la commune de Mauges-sur-Loire doit valider ces modalités d'échange.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord sur l'échange des parcelles mentionnées dans l'exposé ci-dessus, avec la commune au prix d'un euro de part et d'autre, soit, sans soulte, et d'autoriser le Directeur général à signer l'acte qui sera établi par la Direction des Affaires Juridiques et des Marchés sous la forme d'un acte administratif.

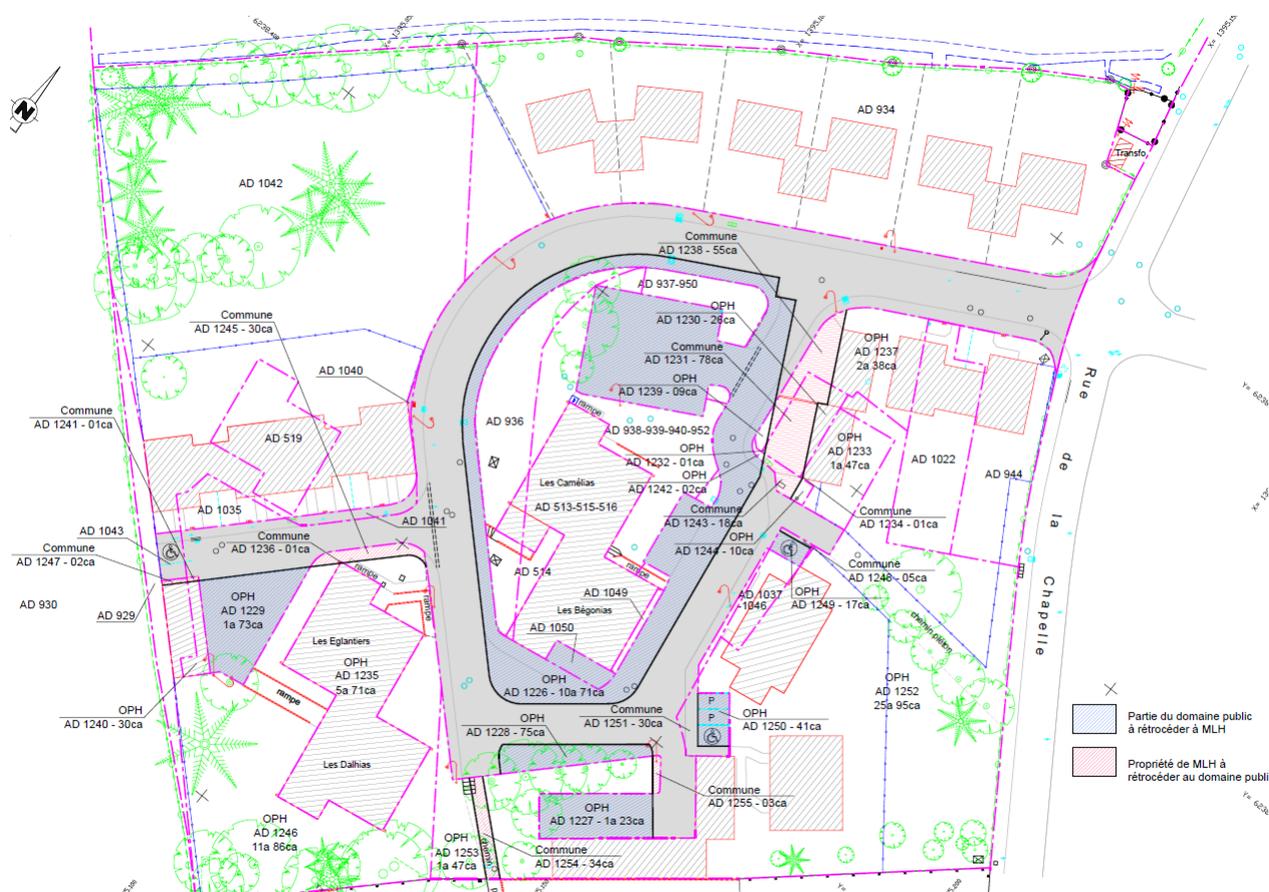
Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur l'échange des parcelles mentionnées dans l'exposé ci-dessus, avec la commune au prix d'un euro de part et d'autre, soit, sans soulte, et autorise le Directeur général à signer l'acte qui sera établi par la Direction des Affaires Juridiques et des Marchés, sous la forme d'un acte administratif.

SAINT-PIERRE-MONTLIMART (commune déléguée de MONTREVAULT-SUR-EVRE) – Les Glycines - Tr. 1741 : échange parcellaire

Maine-et-Loire Habitat est propriétaire d'un ensemble immobilier, quartier « Les Glycines » à Saint-Pierre-Montlimart. Dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain de ce quartier, Maine-et-Loire Habitat va entreprendre la déconstruction de 4 immeubles collectifs de 44 logements ainsi que 10 garages, puis la reconstruction de 33 maisons individuelles locatives.

Pour les besoins de ce projet, il est nécessaire de procéder à un échange parcellaire entre la commune et Maine-et-Loire Habitat, de la manière suivante :

- Cession par la commune au profit de Maine-et-Loire Habitat :
Parcelles cadastrées préfixe 313, section AD n° 1229 (173 m²), n° 1227 (123 m²), n° 1228 (75 m²), n° 1250 (41 m²), n° 1050, n° 1226 (1071 m²) et n° 1249 (17 m²).
- Cession par Maine-et-Loire Habitat au profit de la commune :
Parcelles cadastrées préfixe 313, section AD n° 1247 (2 m²), n° 1245 (30 m²), n° 1254 (34 m²), n° 1238 (55 m²), n° 1231 (78 m²) et n° 1243 (18 m²). 1255 (3 m²)



Les services de France domaines ont été saisis le 16 octobre 2024.

Les parties ont convenu de régulariser cet échange au prix d'un euro de part et d'autre, soit sans soulte.

Lors de sa prochaine séance du 28 novembre 2024, le Conseil municipal de la commune de Montrevaux-sur-Evre doit valider ces modalités d'échange.



Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord sur l'échange des parcelles mentionnées dans l'exposé ci-dessus, avec la commune au prix d'un euro de part et d'autre, soit sans soulte et d'autoriser le Directeur général à signer l'acte qui sera rédigé par Maître MASSE, notaire de la commune, avec la participation du notaire de Maine-et-Loire Habitat, dont l'Office est situé place du Ralliement à Angers.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord sur l'échange des parcelles mentionnées dans l'exposé ci-dessus, avec la commune au prix d'un euro de part et d'autre, soit sans soulte et autorise le Directeur général à signer l'acte qui sera rédigé par Maître MASSE, notaire de la commune, avec la participation du notaire de Maine-et-Loire Habitat, dont l'Office est situé place du Ralliement à Angers.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ GESTION PATRIMONIALE

◆ MAINTENANCE – MARCHE TRAVAUX/SERVICES – CONTRATS/CONVENTIONS

✓ MONTREUIL BELLAY - Abandons de l'étude paysagère sur les sites 0103-0104-0164

En 2020, notre organisme a réalisé une étude portant sur le réaménagement paysager global des espaces extérieurs autour des logements (programmes 0103, 0104, 0164) situés rue des Collèges, rue du Stade, rue d'Anjou et rue du Général de Gaulle à Montreuil-Bellay.

Pour ce projet, l'office a confié une mission au maître d'œuvre Raisonance pour un montant de 42 633 € TTC sur la base d'un coût de travaux estimé à 750 000 €.

Depuis, le Bureau du Conseil d'administration, dans sa délibération du 23 septembre 2023 a décidé d'engager une démolition-reconstruction d'un des bâtiments sur ce même site, rue des Collèges, rendant ainsi le projet de réaménagement paysager initialement prévu, caduque.

L'esquisse réalisée a été facturée à hauteur de 24 193,41 €.

Étant donné que la suite des éléments de mission a dû être abandonnée, il vous est demandé de bien vouloir autoriser son inscription en perte sur le plan comptable.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration autorise l'inscription en perte sur le plan comptable du montant de l'esquisse à hauteur de 24 193,41 €.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ GESTION LOCATIVE

◆ LOGEMENTS FAMILIAUX – DÉPENSES

✓ Attribution de bons de fournitures aux locataires

Dans le cadre du budget 2024, une enveloppe de 54 000 € est attribuée pour favoriser l'entretien du logement par le locataire. Cette subvention est accordée aux locataires sous la forme d'un bon de fourniture de peinture, papier peint ou de matériaux divers pour un **montant maximum de 520 €** à utiliser sur 5 ans.

Plusieurs critères conditionnent l'octroi de cette participation :

- Résider depuis plus de 10 ans dans le même logement,
- Être à jour du paiement de ses loyers, charges et accessoires,
- Faire preuve d'un comportement conforme au règlement intérieur (ne pas être à l'origine de troubles de voisinage notamment, entretenir son logement correctement)

26 locataires sont concernés pour un montant total de 12 655 €, soit une moyenne au logement de 487 €. L'état récapitulatif joint en annexe vous indique la répartition par agence au titre de la 6ème session de l'année 2024.

Conformément à la procédure de gestion du risque amiante, un forfait de 30 € pour l'achat de protections est accordé à chaque locataire dont le logement a été construit avant l'année 2000.

Il vous est demandé de délibérer sur cette répartition individuelle afin de pouvoir délivrer aux locataires concernés le bon de fournitures leur permettant de réaliser les travaux d'embellissement.

Par ailleurs, un certain nombre de personnes à mobilité réduite, répondant à ces critères, se trouvent toutefois dans l'incapacité de réaliser les travaux nécessaires. Pour répondre à ces besoins spécifiques et permettre à ces locataires de bénéficier de ces améliorations dans leur logement, il est proposé que Maine-et-Loire Habitat prenne en charge, à compter du 1^{er} janvier 2025 ces travaux via son marché peinture, selon les modalités suivantes.

La subvention est allouée aux locataires en situation d'handicap pour des travaux de peinture, papier peint réalisés par le titulaire du marché à commandes dans la limite d'un **montant maximum de 1 000 € TTC limité à 2 pièces**. Ces demandes sont examinées et soumises à la délibération du Bureau du conseil d'administration dans le cadre de l'attribution des bons de subventions

Critères conditionnant l'octroi de cette participation :

- Résider depuis plus de 10 ans dans le même logement,
 - Être à jour du paiement de ses loyers, charges et accessoires,
 - Faire preuve d'un comportement conforme au règlement intérieur (ne pas être à l'origine de troubles de voisinage notamment, entretenir son logement correctement)
 - Être locataire âgé de 70 ans minimum et justifier de l'incapacité physique à effectuer les travaux
- ou
- Être locataire seul, reconnu comme personne à mobilité réduite. La présentation de l'attestation de reconnaissance du handicap par la MDA justifiera de l'incapacité physique à effectuer les travaux.

Il vous est demandé de délibérer sur cette proposition

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord à cette répartition des bons de fournitures aux locataires.

Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord pour que l'office prenne en charge, à compter du 1^{er} janvier 2025, les travaux de peinture, papier peint réalisés par le titulaire du marché à commandes dans la limite d'un montant maximum de 1 000 € TTC limité à 2 pièces, selon les modalités suivantes.

Critères conditionnant l'octroi de cette participation :

- Résider depuis plus de 10 ans dans le même logement,
 - Être à jour du paiement de ses loyers, charges et accessoires,
 - Faire preuve d'un comportement conforme au règlement intérieur (ne pas être à l'origine de troubles de voisinage notamment, entretenir son logement correctement)
 - Être locataire âgé de 70 ans minimum et justifier de l'incapacité physique à effectuer les travaux
- ou
- Être locataire seul, reconnu comme personne à mobilité réduite. La présentation de l'attestation de reconnaissance du handicap par la MDA justifiera de l'incapacité physique à effectuer les travaux.

	MONTANT	NBRE	Moyenne au logt	< / = à 150 €	de 151 € à 300 €	de 301 € à 480 €
Agence des Mauges et du Choletais	0 €	0	0 €	0	0	0
Agence Baugeois Saumurois	1 515 €	4	379 €	0	1	3
Agence Loire Angers	8 290 €	16	518 €	0	6	10
Agence d'Anjou Bleu Segréen	2 850 €	6	475 €	0	0	6
TOTAL	12 655 €	26	487 €	0	7	19
Cumul des sessions précédentes	34 075 €					

Bureau du Conseil d'administration du 19 Novembre 2024

Agence d'Anjou Bleu Segréen

N° ordre	Adresse	commune	Réf. logement	Ancienneté dans le logement	Montant attribué	Forfait protection * (Si oui ajouter 30€)	Année de construction du logement
1	15 RESIDENCE DE LA GUENELLE	LE LION D'ANGERS	1000-0015	21	450 €	0 €	2000
2	36 RUE DES 3 MOULINS	CANDE	0300-0001	43	400 €	30 €	1981
3	11 RUE DES FAUVETTES	LE LION D'ANGERS	1181-0001	20	450 €	0 €	2004
4	15 RUE DES DOLIERES	ANDIGNE - LE LION D'ANGERS	1505-0004	11	520 €	0 €	2012
5	6 RUE DE LABIHUERE	NOYANT LA GRAVOYERE SEGRE EN ANJOU BLEU	0982-0012	12	450 €	0 €	2000
6	1 SQUARE DES FONTAINES	LE LOUROUX BECONNAIS VAL D'ERDRE AUXENCE	0788-0006	2003	520 €	30 €	1996
sous-total					2 790 €	60 €	
TOTAL					2 850 €		

Agence Baugeois Saumurois

N° ordre	Adresse	commune	Réf. logement	Ancienneté dans le logement	Montant attribué	Forfait protection * (Si oui ajouter 30€)	Année de construction du logement
1	15 rue de la Crilloire	ST CYR EN BOURG BELLEVIGNE LES CHATEAUX	0084-0008	12	500 €	30 €	1969
2	3 RUE ANDRE JOUETTE	DOUE LA FONTAINE	0923-0009	20	295 €	30 €	1998
3	27 résidence des champs de la ville	BEAUFORT EN VALLE BEAUFORT EN ANJOU	0345-0019	20	300 €	30 €	1984
4	116 rue du 8 Mai 1945	MONTREUIL BELLAY	0051-0001	13	300 €	30 €	1964
sous-total					1 395 €	120 €	
TOTAL					1 515 €		

Agence Loire Angers

N° ordre	Adresse	commune	Réf. logement	Ancienneté dans le logement	Montant attribué	Forfait protection * (Si oui ajouter 30€)	Année de construction du logement
1	15 rue d'Helminthie	49124 LE PLESSIS GRAMMOIRE	0595-0013	32	320 €	30 €	1992
2	2 impasse du chêne vert	49125 TIERCE	0387 0009	13	520 €	30 €	1986
3	12 rue du Verger	49330 ETRICHE	0772-0012	28	520 €	30 €	1996
4	5 rue du Patis	49170 ST MARTIN DU FOUILLOUX	0739-0009	20	470 €	30 €	1995
5	26 rue Sainte Catherine	49290 CHALONNES SUR LOIRE	1318-0006	11	500 €	0 €	2009
6	5 rue d la Cezarderie	49070 BEAUCOUZE	0631-0014	29	500 €	30 €	1993
7	19 rue des argoult	49140 JARZE VILLAGES	0190-0009	14	520 €	30 €	1977
8	9 rue des boulays	STE GEMMES SUR LOIRE	0184-0016	20	520 €	30 €	1977
9	9 squire le Chatelier	LE PLESSIS MACE	0918-0009	23	520 €	0 €	2001
10	27 Place des Genets	MOZE SUR LOUET	0857-0003	22	520 €	30 €	1996
11	4 place Jean Dutourd	MONTIGNE LES RAIRES	0784-0003	11	520 €	30 €	1996
12	3 square de Baulieu	LE PLESSIS GRAMMOIRE	8100-0005	34	470 €	30 €	1990
13	4 rue de Bellevue	49430 DURTAL	0048-0006	11	520 €	30 €	1964
14	13 rue du Fiacre	49000 ECOUFLANT	0547-0007	33	520 €	30 €	1991
15	1 bis rue Floreal LE PLESSIS MACE	49770 LONGUENEE EN ANJOU	0674-0004	30	410 €	30 €	1994
16	10 place des Croisettes	49125 CHEFFES	0263-0001	36	520 €	30 €	1980
sous-total					7 870 €	420 €	
TOTAL					8 290 €		

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ GESTION LOCATIVE

◆ STRUCTURES D'HÉBERGEMENT

- ✓ AVRILLÉ – Foyer d'accueil médicalisé « La Fauvetterie » (Tr. 0511) : avenant n° 7 à la convention de gestion suite travaux d'amélioration

Maine-et-Loire Habitat est propriétaire d'un Foyer d'Accueil Médicalisé à Avrillé, géré par Handicap Anjou.

En 2015, Handicap Anjou a fait part à l'Office de son souhait de quitter les bâtiments dans l'attente d'une future construction répondant mieux à leur offre d'accueil et aux besoins de leurs résidents (projet porté par un autre bailleur). Dans l'attente de cette livraison, la provision avait été suspendue. Le projet n'a finalement pas abouti. Handicap Anjou occupe toujours la Fauvetterie.

Le bâtiment date des années 1990 et ne répond plus aujourd'hui aux normes actuelles que ce soit pour l'adaptation des locaux, pour les économies d'énergie ou pour les normes de sécurité exigées pour l'accueil d'un tel public.

Handicap Anjou étudie un nouveau projet de construction qui a été présenté à l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et au Département de Maine-et-Loire. Le gestionnaire a sollicité l'Office pour porter cette future construction d'ici à cinq ans. Dans cette attente, Handicap Anjou restera à la Fauvetterie. Des travaux de sécurité doivent impérativement être menés pour accueillir les résidents dans les meilleures conditions.

Ces travaux, estimés à 95 000 €, comprennent :

- Le remplacement du système de sécurité incendie devenu obsolète,
- Le remplacement des radiateurs dans les chambres des résidents.

Ils feront l'objet d'un emprunt sur 5 ans. Les emprunts initiaux se soldant en fin d'année 2024, ce nouvel emprunt permettra de maintenir un niveau de redevance supportable par le gestionnaire dans l'attente de la future construction (redevance prévisionnelle 2025 estimée à 36 620 € contre 55 000 € en 2024). La provision ne sera pas réactivée, le gestionnaire prenant en charge de nombreux travaux d'entretien.

Il vous est demandé de bien vouloir autoriser le Directeur général à engager ces travaux selon les modalités financières présentées ci-dessus et à signer l'avenant n° 7 en conséquence.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration autorise le Directeur général à engager ces travaux selon les modalités financières présentées ci-dessus et à signer l'avenant n° 7 en conséquence.

AVENANT N° 7 A LA CONVENTION DE GESTION
AVRILLÉ - FAM « La Fauvetterie » - Tr. 0511

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Handicap Anjou, représenté par sa Présidente, Madame Monique RIBOURG, dûment autorisée à cet effet par délibération du Conseil d'administration en date du,

Gestionnaire, d'une part

Maine-et-Loire Habitat - Office Public de l'Habitat, représenté par son Directeur général, Monsieur Laurent COLOBERT autorisé à cet effet par délibération du bureau du conseil d'administration en date du 19 novembre 2024,

Propriétaire, de deuxième part

CONSIDERANT que la structure actuelle ne permet ni les adaptations ni les mises aux normes exigées par la réglementation,

CONSIDERANT qu'un projet de construction est en cours d'étude pour proposer une nouvelle offre d'accueil aux résidents,

CONSIDERANT la demande du gestionnaire d'étudier ce futur projet,

CONSIDERANT l'obligation de réaliser des travaux de sécurité dans l'attente de la livraison de la future structure,

Il a été convenu de modifier la convention de gestion comme suit :

ARTICLE UNIQUE :

Les dispositions de l'article III 1-2-3 sont abrogées et rédigées comme suit :

ARTICLE III - REDEVANCE

La présente location est consentie moyennant une redevance annuelle calculée, pour chaque période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre, sur la base du prix de revient (qui intègre les travaux du présent avenant) et du financement définitif de l'opération.

La 1^{ère} année de location suivant la réalisation des travaux, objet du présent avenant, la part se rapportant aux travaux de restructuration sera calculée au prorata des mois restant à courir avant le 1^{er} janvier suivant. La part correspondant aux travaux antérieurs reste due selon les mêmes modalités.

Elle comprendra :

1. Le montant de l'annuité (intérêts et amortissements) dû par Maine-et-Loire Habitat pour la période annuelle suivante en vue du remboursement des emprunts contractés pour la rénovation de cette structure.
2. Le remboursement annuel des frais généraux de Maine-et-Loire habitat, à concurrence de 0,15 % du prix de revient global de l'opération intégrant les travaux du présent avenant, réajusté tous les ans sur la base de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction.
3. La provision pour travaux reste suspendue.

Les autres dispositions restent inchangées.

Fait à Angers, le,
(un exemplaire sera transmis à la Préfecture de Maine-et-Loire)

Pour Maine-et-Loire Habitat – O.P.H.
Le Directeur général,
Laurent COLOBERT

Pour Handicap Anjou
La Présidente,
Monique RIBOURG

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ GESTION LOCATIVE

◆ STRUCTURES LOCATIVES

- ✓ LES PONTS-DE-CÉ – Résidence autonomie « Les Champs Fleuris » (Tr. 0171, 0780 et 0171R2) : travaux suite à la garantie de parfait achèvement

Un vaste programme de réhabilitation a été mené à la résidence autonomie « Les Champs Fleuris » entre 2021 et 2023, comprenant une surélévation, une réhabilitation énergétique et la restructuration de l'ensemble des logements.

De nombreuses réserves ont été relevées pendant la garantie de parfait achèvement, certaines n'ont pas été réglées et perdurent encore.

Le CCAS de la commune des Ponts de Cé, gestionnaire, a sollicité l'Office pour prendre en charge certains travaux qui nuisent à l'exploitation du bâtiment, à savoir l'installation d'une rampe dans l'escalier principal qui n'était pas adaptée, et le détalonnage des portes qui frottent sur le sol. Maine-et-Loire Habitat s'est engagé à prendre en charge ces reprises qui s'élèvent à 1 868,90€ TTC.

Le gestionnaire a signalé par ailleurs un sinistre qui a causé des dommages significatifs dans le logement d'un résident, dommages qui persistent depuis plus d'un an. Une fuite en toiture, qui a été réparée, a endommagé lourdement le plafond et les murs du logement. L'expert, sur la base d'un devis a préconisé une reprise de peinture à hauteur 1 333,88 € et a donné son accord pour verser une indemnité du même montant. Un rapport de l'APAVE atteste toutefois la présence d'amiante dans les bandes de placo qui nécessite de prendre des mesures conservatoires avant l'intervention des entreprises. Le désamiantage est estimé à 10 000€.

Le gestionnaire sollicite une remise de deux mois de loyer pour le résident (640,75 €/mois) qui subit les dommages depuis de nombreux mois et la prise en charge des 7 nuitées (34,22 €/nuit) du résident concerné qui devra intégrer la chambre d'hôtes pendant la réalisation des travaux.

L'office reste dans l'attente de la réponse de l'expert pour une prise en charge du désamiantage et des 7 nuitées qui sont directement liées à la mise en œuvre des travaux de réfection, soit 10 239,54 €.

Au regard de la nécessité de maintenir la qualité de vie des résidents et de répondre à leurs attentes en matière de confort et de sécurité, Maine-et-Loire Habitat souhaite assurer une reprise sereine des dernières réserves et dédommager le résident pour le préjudice subi, le délai de la garantie de parfait achèvement étant largement expiré.

Dans ces conditions, notre organisme propose de prendre en charge :

- L'installation d'une rampe dans l'escalier principal et le détalonnage des portes à hauteur de 1 868,90 €,
- La remise de deux mois de loyer pour le résident, soit 1 281,50 € qui sera versée au gestionnaire,
- Soit un dédommagement à hauteur de 3 150,40 € auquel il faudra peut-être ajouter le montant du désamiantage (10 000 €) et des 7 nuitées (239,94 €).

Il vous est demandé de bien vouloir autoriser le Directeur général à passer ces dépenses contraintes d'un montant maximal de 13 390,34 € en perte exceptionnelle.

Depuis l'envoi de l'ordre du jour, le gestionnaire a informé l'office qu'il avait proposé un nouveau logement au résident du logement sinistré, et que ce dernier avait accepté la proposition.

Le gestionnaire sollicite désormais l'Office pour la prise en charge des frais de déménagement du résident, ainsi que pour la prise en charge du loyer du logement qui ne pourra pas être reloué pendant les travaux.

Les travaux prévus pour remettre en état le logement sont estimés à 7 jours d'intervention. Nous avons proposé de prendre en charge les frais de chambre d'hôte en conséquence. Si le logement sinistré nécessite effectivement une remise en état, le dommage est très localisé et ne rend pas le logement insalubre pour autant. Les travaux sont prévus en décembre prochain, la présence d'amiante a retardé d'un mois leur programmation.

L'office a également sollicité l'expert en assurance pour la prise en charge d'un troisième mois de loyer, en remplacement des 7 nuités.

Le déménagement a été proposé par le gestionnaire mais ne relève pas de la responsabilité ni d'une préconisation de l'Office.

Dans ces conditions, Maine-et-Loire Habitat ne prendrait plus en charge les sept nuitées de la chambre d'hôte, ni le déménagement du résident.

Il vous est proposé de valider :

- L'installation d'une rampe dans l'escalier principal et le détalonnage des portes à hauteur de 1 868,90 €,
- La remise des deux mois de loyer pour le résident qui a subi le sinistre qui sera versée au gestionnaire,
- La prise en charge d'un mois de loyer pour compenser la vacance technique imposée par la présence d'amiante dans les bandes de placo de la cloison sinistrée, au lieu et place des 7 nuitées

Soit un dédommagement à hauteur de 3 791,15 € auquel il faudra peut-être ajouter le montant du désamiantage (de l'ordre de 10 000 €)

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord pour :

- **L'installation d'une rampe dans l'escalier principal et le détalonnage des portes à hauteur de 1 868,90 €,**
 - **La remise des deux mois de loyer pour le résident qui a subi le sinistre qui sera versée au gestionnaire,**
 - **La prise en charge d'un mois de loyer pour compenser la vacance technique imposée par la présence d'amiante dans les bandes de placo de la cloison sinistrée, au lieu et place des 7 nuitées**
- Soit un dédommagement à hauteur de 3 791,15 € auquel il faudra peut-être ajouter le montant du désamiantage (de l'ordre de 10 000 €)**

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

➤ **GESTION LOCATIVE**

◆ **STRUCTURES LOCATIVES**

✓ **SOMLOIRE – Gestion des Logis de l'Ouère (Tr. 1551) : convention de location**

Le CCAS de Somloire a sollicité l'Office pour assurer l'exploitation des Logis de l'Ouère, propriété de Maine-et-Loire Habitat.

Les Logis sont composés de 16 logements « Vive son âge » qui communiquent directement avec l'EHPAD « L'Épinette », géré par le CCAS. Le gestionnaire est très impliqué auprès des locataires de ces logements : mise en œuvre d'animation, portage des repas à l'EHPAD, accompagnement à leur arrivée à la résidence. Le CCAS souhaite renforcer son accompagnement au service de ces derniers, de leur entrée au Logis jusqu'à leur arrivée à l'EHPAD lorsqu'ils seront en perte d'autonomie.

Le CCAS assurant d'ores-et-déjà l'intermédiation locative auprès de l'agence, il est proposé de lui confier la gestion de l'ensemble immobilier comprenant les 16 logements et espaces communs. Aux termes de la convention de location, le CCAS de Somloire s'engage à :

- Assurer la gestion locative : baux, états de lieux...
- Supporter la vacance lors du départ d'un locataire, et le recouvrement en cas d'impayés,
- Assurer les menues réparations dans les logements et espaces communs, l'Office conservant le gros entretien et le remplacement de composants.
- Entretien des espaces communs les mêmes modalités que la convention existante de 2013.

Dans ces conditions, les frais de gestion ne seront plus versés à Maine-et-Loire Habitat, les baux et dépôts de garantie seront transférés au CCAS, étant précisé que les dépôts de garantie versés initialement seront restitués à l'office au départ du locataire.

En contrepartie, Maine-et-Loire Habitat propose que le CCAS reverse le montant des loyers émis diminué de 15 %.

Il vous est demandé de bien vouloir valider les modalités de la convention de location proposées et autoriser le Directeur général à signer la convention de location en conséquence.

Délibération : Le Bureau du Conseil d'administration valide les modalités de la convention de location proposées et autorise le Directeur général à signer la convention de location en conséquence.

**CONVENTION DE LOCATION
SOMLOIRE - Tr. 1551
Logis de l'Ouère (16 logements)**

Préambule

En vertu des dispositions de l'article L.442-8-1 et de L.442-8-2 du code de la construction et de l'habitation (CCH), le bailleur social donne en location les logements ci-après désignés à l'organisme agréé qui est expressément autorisé à le sous-louer, dans les conditions précisées ci-après.

Entre les soussignés

MELDOMYS – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT ayant son siège au 11, rue du Clon à ANGERS, propriétaire des Logis de l'Ouère, objet du présent contrat,

Représenté par son Directeur Général, Monsieur COLOBERT.

ET

Le CCAS de la commune de Somloire – Service Présence Boc'Age, ayant son siège rue des Bois d'Anjou à SOMLOIRE,

Représenté par son Président, M. Sébastien CRETIN, dénommé ci-après « le Preneur »,

Considérant :

- La demande du CCAS de Somloire d'assurer l'exploitation des Logis de l'Ouère à compter du 1er janvier 2025, étant déjà gestionnaire de l'Ehpad « L'Épinette » situé dans le même ensemble immobilier, et assurant d'ores-et-déjà l'intermédiation avec les locataires,
- L'accord du propriétaire qui s'est engagé à faire signer un avenant à chaque titulaire des baux initiaux pour entériner leur transfert,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - OBJET DU CONTRAT DE LOCATION

Maine-et-Loire Habitat donne à bail à compter du 1er janvier 2025, au CCAS de Somloire – Service Présence Boc'Age, qui accepte les locaux et équipements ci-après désignés, ainsi que les espaces communs de l'ensemble immobilier.

Article 2 - DESIGNATION DES LIEUX LOUÉS

Les Logis de l’Ouère sont constitués de 16 logements décrits ci-dessous, d’une surface habitable totale de 9463,70 m², situés au 3, rue du Comte de Champagny 49360 SOMLOIRE.

Tableau des surfaces :

ENSEMBLE	LOGEMENT	TYPE	SURFACE HABITABLE (m ²)
1551	="0001"	type 2 (C) Pers.Agée	46,22
1551	="0002"	type 3 (C) Pers.Agée	63,77
1551	="0003"	type 3 (C) Pers.Agée	60,34
1551	="0004"	type 3 (C) Pers.Agée	60,15
1551	="0005"	type 2 (C) Pers.Agée	46,02
1551	="0006"	type 3 (C) Pers.Agée	60,96
1551	="0007"	type 3 (C) Pers.Agée	64,22
1551	="0008"	type 2 (C) Pers.Agée	46,39
1551	="0009"	type 2 (C) Pers.Agée	46,29
1551	="0010"	type 3 (C) Pers.Agée	60,15
1551	="0011"	type 2 (C) Pers.Agée	46,02
1551	="0012"	type 2 (C) Pers.Agée	46
1551	="0013"	type 2 (C) Pers.Agée	46,05
1551	="0014"	type 2 (C) Pers.Agée	46,12
1551	="0015"	type 2 (C) Pers.Agée	46,45
1551	="0016"	type 2 (C) Pers.Agée	46,89

La location est consentie non meublée.

Le preneur est informé par le propriétaire que les lieux loués sont régis par une convention conclue entre l’Etat et le bailleur social. Cette convention est tenue à la disposition permanente du preneur, qui peut en prendre connaissance au siège du bailleur.

Article 3 - CONDITIONS D’OCCUPATION ET DE RESSOURCES

Les logements désignés ci-dessus sont loués au preneur, qui les sous-loue à titre de résidence principale, exclusivement pour un usage d’habitation.

Il est convenu entre les parties, que, s’agissant d’un logement du parc social, le preneur doit réserver le logement en sous-location à une personne physique dont les ressources n’excèdent pas les plafonds HLM. Le sous-locataire pouvant bénéficier de l’aide personnalisée au logement, le preneur s’engage à l’informer des démarches à effectuer.

Conformément à la convention signée avec l’Etat, le preneur sera tenu de s’assurer que les ressources de l’occupant du logement n’excèdent pas les plafonds en vigueur.

Article 4 - DUREE DE LA LOCATION

La convention de location est établie pour une durée minimale de 6 ans, à compter du 1er janvier 2025, reconduite par tacite reconduction.

Celle-ci ne peut être résiliée de manière anticipée que dans des circonstances très spécifiques, à savoir que le preneur n'est plus en mesure de satisfaire à ses obligations financières, notamment le paiement du loyer, en raison d'une dégradation significative de sa situation économique. Dans tous les cas, un préavis de six mois devra être respecté.

Article 5 - DEPOT DE GARANTIE

Les dépôts de garantie versés par les locataires à la signature de leur bail initial, seront transférés au CCAS de Somloire – Service Présence Boc'Age, et devront être restitués au départ des locataires.

Il n'est pas prévu de dépôt de garantie par le CCAS – Service Présence Boc'Age à la signature de cette présente convention.

Article 6 - LOYER

Le loyer est payable mensuellement à terme échu, le 14 de chaque mois.

Le loyer total annuel s'élève à 65 148,10 euros.

Comme validé par la délibération du conseil d'administration en date du 19 novembre 2024, une remise de 15% sera réalisée sur le montant de ce loyer afin de couvrir les obligations de gestion du preneur (à savoir : les frais de gestion locative, la vacance, le recouvrement, les menues réparations...), soit un loyer total annuel hors charges de 55 375,88 €.

Le prix du loyer est révisable en fonction de l'indice de revalorisation des loyers (IRL).

INDICE DE REFERENCE : indice du 2ème trimestre 2024 - valeur : 145,17

Article 7 - CHARGES LOCATIVES

Le propriétaire prend en charge les contrats d'entretien pour :

- L'ascenseur,
- La robinetterie, la VMC et le chauffage.

Ces charges donnent lieu au versement d'une provision mensuelle par la CCAS de Somloire – Présence Boc'Age, qui fera l'objet d'une régularisation annuelle. La provision mensuelle sur charges, payable par le preneur en même temps que le loyer, s'établit ainsi qu'il suit :

Contrat d'entretien robinetterie, VMC, chauffage	101,12	Comprend les dépannages 24/24
Ascenseur	82,69	Comprend les dépannages 24/24 une visite préventive par an
TOTAL MENSUEL DES CHARGES ESTIMEE	183,81	

** Charges réévaluées selon l'indice de révision du marché*

SOIT UN LOYER TOTAL GENERAL ESTIME ET FACTURE DE 57 581,60 EUROS / AN.

La régularisation des provisions est communiquée 1 mois avant la mise en recouvrement. Durant un mois à compter de l'envoi de ce décompte, les pièces justificatives seront tenues à disposition du preneur.

Les autres charges (électricité des communs, ordures ménagères, relevé des compteurs...) sont directement à la charge du CCAS de Somloire – Présence Boc'Age.

Article 8 - OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE-BAILLEUR

Pour initier le transfert du bail au profit du CCAS, Meldomys s'engage à faire signer un avenant à chaque titulaire des baux initiaux, et à adresser au preneur :

- La copie des avenants signés par chaque locataire,
- L'état au 31/12/2024 des recouvrements,
- Les dépôts de garantie qui devront être restitués aux locataires lors de la résiliation de leur contrat de sous-location,
- Les états des lieux entrants.

Le bailleur social s'engage plus globalement à :

- Remettre au preneur un logement décent ne laissant pas apparaître de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé et doté des éléments le rendant conforme à l'usage d'habitation ;
- Délivrer à l'organisme agréé le logement en bon état de réparations et les équipements mentionnés au contrat de location, en bon état de fonctionnement ;
- Assurer à l'organisme agréé la jouissance paisible du logement et, sans préjudice des dispositions de l'article 1721 du code civil, de le garantir des vices ou défauts de nature à y faire obstacle hormis ceux qui, consignés dans l'état des lieux, auraient fait l'objet d'une clause expresse ;
- Assurer le gros entretien et le remplacement de composants, nécessaires au maintien en état des locaux loués ;
- Ne pas s'opposer aux aménagements réalisés par l'organisme agréé, dès lors que ceux-ci ne constituent pas une transformation de la chose louée ;

Article 9 - OBLIGATIONS DU PRENEUR

Le preneur s'engage à :

- Payer le loyer et les charges récupérables aux termes convenus ;
- Assurer l'entretien ménager des parties communes :
 - Traitement du sol, des plinthes, limons, marches et contre marches d'escaliers, murs,
 - Enlèvement des toiles d'araignées,
 - Enlèvement du tapis brosse,
 - Nettoyage des grilles gratte pieds et de la fosse,
 - Evacuation des déjections éventuelles, ou des salissures récentes sur les murs,
 - Nettoyage des accessoires et équipements divers (boîtes aux lettres, tableaux, interphone, radiateurs, interrupteurs, prises éléments d'éclairage, poignées...)
 - Nettoyage des vitres, des miroirs, des rampes d'escaliers et des gardes corps,
 - Nettoyage à l'intérieur des gaines techniques et des bondes d'évacuation des eaux usées,
 - Balayage des communs, local à vélos et couloirs des caves une fois par mois, ainsi que le traitement des ordures ménagères.

L'entretien ménager sera assuré une fois par semaine.

Une fois par an :

- Décrassage des sols, marches et contre-marches,
 - Lessivage des murs et des boiseries,
 - Nettoyage des plafonds et des rampes d'escaliers.
- Assurer le recouvrement auprès de ses sous-locataires ;
 - Supporter la vacance des logements qui pourrait survenir après le départ d'un sous-locataire ;
 - Prend à sa charge l'ensemble des contrats des fluides et eaux à compter de la prise en gestion du bâtiment ;
 - S'assurer que les ressources de l'occupant du logement n'excèdent pas les plafonds en vigueur ;
 - Garantir une occupation paisible des locaux loués par le sous-locataire ; l'organisme agréé s'engage en outre à respecter et faire respecter les prescriptions du règlement intérieur, lorsqu'il existe ;
 - Répondre des dégradations et pertes qui surviennent pendant la durée du contrat dans les locaux sous-loués, à moins qu'il ne prouve qu'elles aient eu lieu par cas de force majeure, par la faute du bailleur social ;
 - Garantir l'entretien courant des logements, des équipements mentionnés au contrat et les menues réparations ainsi que l'ensemble des réparations locatives définies par décret (décret n° 82-955 du 9 novembre 1982 modifié), sauf si elles sont occasionnées par vétusté, malfaçon, vice de construction, cas fortuit ou force majeure ;
 - Garantir l'exécution dans les lieux loués des travaux d'amélioration des parties communes ou des parties privatives du même immeuble, tous travaux de transformation, de surélévation ou d'aménagement quelles qu'en soient les causes, ainsi que les travaux nécessaires au maintien en état et à l'entretien normal des locaux sous-loués, le tout sans indemnité ni diminution de loyer. Les dispositions des deuxième et troisième alinéas de l'article 1724 du code civil sont applicables à ces travaux ;
 - Garantir que les locaux loués et équipements ne soient pas transformés sans l'accord écrit du bailleur social ; à défaut de cet accord, ce dernier peut exiger de l'organisme agréé leur remise en l'état ou conserver les transformations effectuées sans que l'organisme agréé puisse réclamer une indemnisation des frais engagés ; le bailleur social a toutefois la faculté d'exiger aux frais de l'organisme agréé, la remise immédiate des lieux en l'état, lorsque les transformations mettent en péril le bon fonctionnement des équipements ou la sécurité du local ;
 - S'assurer contre les risques locatifs et en justifier lors de la remise des clés et le cas échéant, chaque année, à la demande du bailleur social ; Cette assurance couvre les risques inhérents à l'occupation des lieux (incendie, explosions, dégâts des eaux...) dont l'organisme agréé doit répondre à l'égard du bailleur social ;

Article 10 - CLAUSE RESOLUTOIRE

La résiliation de plein droit du contrat de location pour défaut de paiement du loyer ou des charges aux termes convenus ne produit effet que deux mois après un commandement de payer demeuré infructueux.

Le contrat de sous location est également résilié de plein droit :

- pour défaut d'assurance liée aux risques locatifs (incendie, dégâts des eaux explosions). Cette clause ne produit effet qu'un mois après un commandement demeuré infructueux ;
- pour perte de son agrément par l'organisme agréé. Cette clause ne produit effet qu'un mois après un commandement demeuré infructueux.

Article 11 – ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution du présent contrat de location, le propriétaire et le preneur font élection de domicile, en leur siège social respectif.

Article 12 – PRELEVEMENT SEPA

Si le preneur opte pour le prélèvement automatique comme mode de paiement, il donne mandat au bailleur pour autoriser le prélèvement de toute somme due à ce dernier. Les sommes à prélever figureront sur l'avis d'échéance qui vaut information et notification de prélèvement.

ARTICLE 13 - GESTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, Meldomys, représenté par son Directeur général Laurent COLOBERT, ès qualités de Responsable du traitement, traite les données personnelles nécessaires à la gestion des baux.

Ces données sont accessibles aux employés dûment habilités et pourront être transmises à d'autres acteurs pour des besoins de gestion ou pour satisfaire à des obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées pendant toute la durée du bail et archivées selon les délais nécessaires pour satisfaire aux exigences des enquêtes et contrôles auxquels Meldomys est soumis.

Le preneur peut accéder aux données le concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer son droit à la limitation du traitement ainsi que son droit d'opposition.

Pour exercer ces droits ou pour toutes autres questions relatives au traitement de ses données, le preneur peut contacter le délégué à la protection des données :

- Par mail à « rgpd@mlhabitat.fr » ;
- Par courrier postal à Maine et Loire Habitat – DPO – 11 rue du Clon, 49000 Angers ;
- Par appel téléphonique au 02 41 81 69 02.

S'il estime, après l'avoir contacté, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, le preneur peut adresser une réclamation à la CNIL.

Le preneur déclare avoir reçu et pris connaissance :

- du diagnostic de performance énergétique
- de l'état des risques naturels, miniers et technologiques,
- du décompte des surfaces habitables

Fait à Angers, le en 2 exemplaires,

MELDOMYS
Le Directeur général
Laurent COLOBERT

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Le CCAS de SOMLOIRE
Service Présence Boc'Age
Le Président
Sébastien CRETIN
(cachet + signature)

ANNEXE 1 : répartition de l'entretien



Répartition des obligations de réparation et d'entretien entre propriétaire et gestionnaire



REF	NATURE DES OUVRAGES	TYPE D'INTERVENTION	REPARTITION			AFFECTATION			
			RC*	GE*	EC*	Propriétaire	Gestionnaire		
1/ CLOS, COUVERT ET DISTRIBUTION									
01-A	Gros oeuvre et structure								
	Fondations	a	structure	●			●		
		b	accès (trappe, porte...)		●				●
	Vide sanitaire		vide-sanitaire (circulations...)	●			●		
	Murs porteurs		structure	●			●		
	Génie civil locaux techniques		structure	●			●		
	Façades (y compris bandeaux et acrotères...)		structure	●			●		
	Planchers (dalles, etc...)		structure	●			●		
	Escaliers (y compris escaliers de secours ...)		structure	●			●		
01-B	Maçonnerie intérieure								
	Cloisons	a	restructuration, modification ou mise aux normes				●		
		b	réfection		●				●
	Isolation par l'intérieur	a	création				●		
		b	modification		●				●
		c	réfection		●				●
01-C	Couverture - étanchéité								
	Charpente	a	réfection complète	●			●		
		b	réfection partielle		●				●
		c	réparation ou entretien			●			●
	Couverture	a	réfection complète	●			●		
		b	réfection partielle		●				●
		c	réparation ou entretien			●			●
	Toiture terrasse - étanchéité	a	réfection complète	●			●		
		b	réfection partielle ou réparation ponctuelle		●		●		
		c	entretien			●			●
	Toiture terrasse : isolation	a	pose ou mise aux normes				●		
		b	réfection complète	●			●		
		c	réfection partielle ou réparation ponctuelle		●		●		
	Acrotères, pénétrations, etc...		réfection		●		●		
	Joints de dilatation (étanchéité)		réfection		●		●		
	Descentes EP, Cheneaux	a	réfection ou remplacement		●		●		
		b	entretien			●			●
	Edicules techniques		réfection		●		●		
	Protections sécurité	a	mise en place ou mise aux normes				●		
		b	remplacement	●			●		
		c	entretien			●			●
01-D	Façades (hors structures)								
	Revêtements	a	pose				●		
		b	remplacement ou refecton complète	●			●		
		c	réparation ponctuelle		●				●
		d	entretien + lavage			●			●
	Revêtement façade sans isolation extérieure	a	réfection / ravalement complet	●			●		
		b	réparation ponctuelle		●				●
		c	entretien + lavage			●			●
01-E	Menuiseries extérieures								
	Menuiseries extérieures : fenêtres	a	remplacement généralisé	●			●		
		b	remplacement ponctuel		●		●		
		c	réparation et entretien			●			●
	Protections (volets, etc...), occultations	a	remplacement généralisé	●			●		
		b	remplacement ponctuel		●		●		
		c	réparation et entretien			●			●
	Joints, quincaillerie	a	remplacement		●				●
		b	réparation et entretien			●			●
	Fermetures à rez de chaussée	a	installation				●		
		b	remplacement		●		●		
		c	réparation et entretien			●			●

REF	NATURE DES OUVRAGES	TYPE D'INTERVENTION	REPARTITION			AFFECTATION	
			RC*	GE*	EC*	Propriétaire	Gestionnaire
01-F	Menuiseries extérieures						
	Parties communes	a	remplacement		•		•
		b	réparation			•	•
		c	entretien			•	•
	Locaux techniques et autres gaines techniques	a	remplacement		•		•
		b	réparation		•		•
		c	entretien			•	•
	Parties privatives	a	remplacement		•		•
		b	réparation		•		•
		c	entretien			•	•
01-G	Serrurerie (métallerie, sécurité)						
	Parties communes et privatives	a	remplacement		•		•
		b	réparation et entretien			•	•
	Locaux techniques et autres	a	remplacement		•		•
		b	réparation et entretien			•	•
	Cas spécifiques (ex : garde-corps...)	a	remplacement		•	•	•
		b	réparation et entretien			•	•
2/ EQUIPEMENTS TECHNIQUES							
02-A	Production chauffage - ECS						
	Energie (gaz, fuel...) d'énergie	Changement	a	réfection complète	•		•
			b	réfection partielle		•	•
			c	réparation et entretien			•
	Production chauffage P3 - gestionnaire	a	installation			•	•
		b	remplacement total	•		•	•
		c	réfection partielle		•		•
		d	réparation et entretien			•	•
	Distribution chauffage	a	installation			•	•
		b	remplacement	•		•	•
		c	réfection partielle		•		•
		d	réparation et entretien			•	•
	Radiateurs (ou réseau sols)	a	installation			•	•
		b	remplacement total	•		•	•
		c	réfection partielle		•		•
		d	réparation et entretien			•	•
	Production ECS	a	installation ou mise aux normes			•	•
		b	remplacement total	•		•	•
		c	réfection partielle		•		•
		d	réparation et entretien			•	•
	Distribution ECS	a	installation ou mise aux normes			•	•
		b	remplacement total	•		•	•
		c	réfection partielle		•		•
		d	réparation et entretien			•	•
	Divers : ex.pompes...	a	création				•
		b	réparation et entretien			•	•
02-B	Plomberie Sanitaire						
	Réseau extérieur	a	réfection complète	•			•
		b	réfection partielle		•		•
		c	réparation et entretien			•	•
	Réseau EF (eau froide)	a	réfection complète	•			•
		b	réfection partielle		•		•
		c	réparation et entretien			•	•
	Appareils sanitaires et robinetterie	a	renouvellement généralisé	•			•
		b	renouvellement partiel		•		•
		c	réparation et entretien			•	•
	Evacuations	a	réfection complète	•			•
		b	réfection partielle		•		•
		c	réparation et entretien			•	•
	Divers : ex.traitement d'eau	a	création ou mise aux normes			•	•
		b	remplacement		•		•
		c	réparation et entretien			•	•
02-C	Ventilation mécanique contrôlée						
	Extrateurs (en toiture)	a	remplacement	•			•
		b	réparation et entretien			•	•
	Réseau extérieur (en toiture) et intérieur	a	réfection complète	•			•
		b	réfection partielle		•		•
		c	répartition et entretien			•	•
	Appareillage : bouches d'extraction	a	renouvellement		•		•
		b	réparation			•	•
		c	entretien (nettoyage)			•	•
		a	réfection		•		•

REF	NATURE DES OUVRAGES	TYPE D'INTERVENTION	REPARTITION			AFFECTATION		
			RC*	GE*	EC*	Propriétaire	Gestionnaire	
	Appareillage : d'entrées d'air	b réparation			•		•	
		c entretien (nettoyage)			•		•	
	Ventilation spécifique cuisines	a réfection complète	•			•	•	
		b réfection ponctuelle			•		•	
		c réparation et entretien			•		•	
Cas particulier : ventilation statique				•		•		
02- D	Electricité : courants forts							
	Transformation EDF	installation ou mise aux normes				•		
	Local TGBT (Tableau Général Basse Tension)		•			•		
Comptage protection	a installation ou mise aux normes					•		
	b réfection complète		•				•	
	c réfection ponctuelle		•				•	
	d réparation et entretien			•			•	
Distribution courants forts	a installation ou mise aux normes				•		•	
	b réfection complète	•				•		
	c réfection partielle		•				•	
	d réparation et entretien			•			•	
Appareillage parties communes et privatives	a installation ou mise aux normes	•				•		
	b réfection complète	•					•	
	c réfection ponctuelle			•			•	
	d réparation et entretien			•			•	
Appareillage parties spécifiques (ex. cuisines)	a installation ou mise aux normes	•				•		
	b réfection complète	•					•	
	c réfection ponctuelle		•				•	
	d réparation et entretien			•			•	
Eclairage extérieur	a installation ou mise aux normes	•				•		
	b réfection complète	•				•		
	c réfection partielle		•				•	
	d réparation et entretien			•			•	
02- E	Electricité : courant faibles > téléphonie et télévision							
Distribution courants faibles	a installation ou mise aux normes		•				•	
	b réfection complète			•			•	
	c réfection partielle, réparation, entretien				•		•	
Appareillage parties communes et privatives	a installation ou mise aux normes	•					•	
	b réfection complète		•				•	
	c réfection partielle, réparation, entretien				•		•	
Parties spécifiques (ex : cabines téléphoniques)	a installation ou mise aux normes	•					•	
	b réfection complète		•				•	
	c réfection partielle, réparation, entretien				•		•	
02- F	Electricité : autre cas							
Exemple : sonorisation	a installation ou mise aux normes		•				•	
	b réfection complète			•			•	
	c réfection partielle, réparation, entretien				•		•	
02- G	Ascenseurs							
Machinerie	a mise aux normes		•			•		
	b remplacement		•			•		
	c réparation			•			•	
	d entretien				•		•	
Cabines, portes palières	a mise aux normes		•			•		
	b remplacement		•			•		
	c réparation			•			•	
	d entretien				•		•	
02- H	Evacuation des ordures ménagères							
Pelles vide-ordures	a remplacement			•			•	
	b réparation, entretien				•		•	
Gaines et réception vide-ordures	a réfection complète	•				•		
	b réfection partielle, réparation, entretien				•		•	
Locaux ordures ménagères	a installation	•				•		
	b réfection			•			•	
	c réparation, entretien				•		•	
Evacuation des ordures ménagères		selon ramassage municipal						•
02- I	Désinfection 3D							

REF	NATURE DES OUVRAGES	TYPE D'INTERVENTION	REPARTITION			AFFECTATION	
			RC*	GE*	EC*	Propriétaire	Gestionnaire
	Ensemble du bâtiment (sous-sol, gaines...)				●		●
	Vide ordures				●		●
3/ REVETEMENTS							
03- A	Revêtements de sols						
	Parties communes	a	remplacement total ou partiel		●		●
		b	entretien			●	●
	Locaux techniques et autres	a	remplacement total ou partiel		●		●
		b	entretien			●	●
	Parties privatives	a	remplacement total ou partiel		●		●
		b	entretien			●	●
03- B	Revêtements muraux						
	Parties communes	a	remplacement total ou partiel		●		●
		b	entretien			●	●
	Locaux techniques et autres	a	remplacement total ou partiel		●		●
		b	entretien			●	●
	Parties privatives	a	remplacement total ou partiel		●		●
		b	entretien			●	●
03- C	Plafonds (revêtements ou faux-plafonds)						
	Parties communes	a	remplacement total ou partiel		●		●
		b	entretien			●	●
	Locaux techniques et autres	a	remplacement total ou partiel		●		●
		b	entretien			●	●
	Parties privatives	a	remplacement total ou partiel		●		●
		b	entretien			●	●
4/ AMENAGEMENTS EXTERIEURS							
	Clôture ou murs d'enceinte	a	remplacement		●		●
		b	réfection partielle, réparation			●	●
		c	entretien			●	●
	Accès (ex : barrières ou portail...)	a	remplacement		●		●
		b	réparation, entretien			●	●
	Voirie et stationnement (en surface)	a	réfection complète		●		●
		b	réfection partielle			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	Stationnement extérieur fermé (box., garages)	a	réfection complète		●		●
		b	réfection partielle			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	Equipements extérieurs (aires de jeux, bancs...)	a	réfection complète		●		●
		b	réfection partielle			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	Espaces verts	a	remplacement ou transformation		●		●
		b	entretien (taille, élagage, abattage)			●	●
		c	désouchage, traitement racines			●	●
5/ SECURITE							
	Isolation coupe-feu, encloisement	a	création ou mise aux normes		●		●
		b	remplacement			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	Désenfumage	a	création ou mise aux normes		●		●
		b	remplacement			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	RIA (robinet d'incendie armé), Colonnes sèches	a	création ou mise aux normes		●		●
		b	remplacement			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	Alarmes incendie	a	création ou mise aux normes		●		●
		b	remplacement			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	Détection incendie	a	création ou mise aux normes		●		●
		b	remplacement			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	Eclairage de sécurité	a	création ou mise aux normes		●		●
		b	remplacement			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	Signalisation	a	création ou mise aux normes		●		●
		b	remplacement			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	Extincteurs	a	création ou mise aux normes		●		●
		b	remplacement			●	●
		c	réparation et entretien			●	●
	Equipements à l'extérieur (bornes incendie...)	a	création ou mise aux normes		●		●
		b	réparation et entretien			●	●
6/ EQUIPEMENTS DIVERS							

REF	NATURE DES OUVRAGES	TYPE D'INTERVENTION	REPARTITION			AFFECTATION	
			RC*	GE*	EC*	Propriétaire	Gestionnaire
	Cabines sanitaires multifonctions	a remplacement	●			●	
		b réparation		●			●
		c entretien			●		●
	Mobilier	a création, remplacement		●			●
		b réparation			●		●
		c entretien			●		●
	Laverie	a création, remplacement		●			●
		b réparation		●			●
		c entretien			●		●
	Bar	a création, remplacement		●			●
		b réparation		●			●
		c entretien			●		●
	Cuisines	a création ou mise aux normes	●			●	
		b remplacement	●				●
		c réparation		●			●
		d entretien			●		●
	Autres	a création, remplacement		●			●
		b réparation		●			●
c entretien				●		●	

RC*	Remplacement de composants
GE*	Gros entretien
ET*	Entretien courant

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 11 h 45.

Le Président,

Alain MAINGOT